

choisir

revue culturelle
n° 617 – mai 2011



(Tradition, modernité :
la mosaïque arabe



*Mon coeur est prairie pour les gazelles,
couvent pour les moines,
temple pour les idoles,
mecque pour les pèlerins,
tablettes de la Torah et livre du Coran.*

*Je suis la religion de l'amour;
partout où se dirigent ses montures.
L'amour est ma religion et ma foi.*

Ibn Arabi
(1165-1240)



choisir

n° 617 - mai 2011

Revue culturelle jésuite fondée en 1959

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18
1227 Carouge (Genève)

Administration et abonnements

Geneviève Rosset-Joye
tél. 022 827 46 76
administration@choisir.ch

Direction

Albert Longchamp s.j.

Rédaction

Lucienne Bittar, rédactrice en chef
Jacqueline Huppi, assistante de rédaction
Stjepan Kusar, collaborateur

tél. 022 827 46 75

fax 022 827 46 70

redaction@choisir.ch

Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.
Bruno Fuglistaller s.j.
Joseph Hug s.j.
Jean-Bernard Livio s.j.
Luc Ruedin s.j.

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina
rue du Scex 34 • 1950 Sion
tél. 027 322 14 60

Cedofor

Axelle Dos Ghali
Stjepan Kusar

Abonnements

1 an : FS 95.-

Etudiants, apprentis, AVS, AI : FS 65.-

CCP : 12-413-1 «choisir»

Pour l'étranger : FS 100.-

par avion : FS 105.-

€ : 66.- ; par avion : € 70.-

Prix au numéro : FS 9.-

choisir = ISSN 0009-4994

Internet : www.choisir.ch

Illustrations

Couverture : Pascal Deloche/GODONG

p. 7 : Eric Roset

p. 13 : Bernard Litzler

p. 17 : Pierre Desorgues

p. 23 : Philippe Lissac/GODONG

p. 30 : Pyramide distribution

p. 34 : Kunstmuseum, Bâle, don d'August

La Roche-Burckhardt

Les titres et intertitres sont de la rédaction

sommaire

Editorial	2
Vivre avec l'islam ? <i>par Albert Longchamp</i>	
Actuel	4
Spiritualité	8
Impressions d'Algérie <i>par Luc Ruedin</i>	
Histoire	9
Cyprien de Carthage. Champion de l'autorité épiscopale <i>par Attila Jakab</i>	
Religions	12
L'islam sénégalais. Le pouvoir des confréries <i>par Bernard Litzler</i>	
Religions	16
Chrétiens de Tunisie. Entre joie et méfiance <i>par Pierre Desorgues</i>	
Politique	19
Réveils arabes. Analyse <i>par Marcel A. Boisard</i>	
Politique	25
Où va l'armée suisse ? <i>par Dominique Juillard</i>	
Cinéma	30
Gitans en tension <i>par Guy-Th. Bedouelle</i>	
Expositions	32
Konrad Witz <i>par Geneviève Nevejan</i>	
Lettres	35
Guy Debord. Une goutte de vinaigre dans une mer d'huile <i>par Gérard Joulié</i>	
Livres ouverts	38
La mue de la démocratie <i>par Daniel Cornu</i>	
Livres ouverts	39
Mystique de la non-violence <i>par Marie-Luce Dayer</i>	
Chronique	44
Dinosaures <i>par Gladys Théodoloz</i>	

Vivre avec l'islam ?

La question ne concerne plus un cercle d'initiés. Elle est politique, universelle, d'importance stratégique majeure. La paix mondiale, si fragile, dépend de la réponse, qui ne peut plus tarder. Vivre avec l'islam n'est pas une question d'école mais de survie. Car de sa réponse - qui ne saurait tarder - dépendra notamment l'attitude politique de l'Europe et de l'Amérique du Nord, sans oublier l'Asie où l'Indonésie, la plus grande nation musulmane au monde, joue un rôle « tampon » non négligeable, malgré sa relative discrétion.

Les cas problématiques concrets existent déjà. La Turquie, candidate à l'Union européenne, n'a pratiquement aucune chance d'être admise sans des garanties sûres et certaines en matière confessionnelle, une condition qu'elle est encore incapable de présenter aujourd'hui, malgré son statut d'Etat laïque. Et on pourrait penser que la Suisse, avec son épisode des minarets en 2009, a fait sourire les poids lourds de la coexistence mondiale. Qu'on ne s'y trompe pas. Un long séjour Outre-Atlantique m'a prouvé que le refus helvétique est considéré là-bas comme le premier acte politique moderne qui ose dire « non » aux attentes, voire aux « prétentions » de la communauté musulmane.

Les signaux d'une coexistence pacifique sont donc loin d'être au vert. Les paris sont ouverts. La tradition de l'islam fait peur à l'homme de la rue. Inutile de se voiler la face. L'histoire douloureuse des conquêtes arabes, des Croisades, de l'expansion coloniale et des guerres d'indépendance, même culminant dans le « Printemps arabe », ne fait rien pour simplifier le problème et modifier la sensibilité de l'opinion publique occidentale. L'« Arabe », donc le musulman, inspire la crainte. Pourquoi feindre de l'ignorer ? Les démons de l'incompréhension réciproque sont parmi nous. La défiance de l'Eglise catholique s'appuie sur l'adage bien connu Hors de l'Eglise point de salut, tandis que l'affirmation musulmane reste le plus souvent radicale - en tout cas aux yeux du public - en excluant les « infidèles » des joies éternelles du Paradis. On va me rétorquer que des théologiens italiens et espagnols tentèrent de jeter, dès la fin du XII^e siècle, des jalons du dialogue islamo-chrétien. Bien d'autres tentatives furent initiées, en s'appuyant sur le profond respect des musulmans à l'égard notamment de Jésus et de Myriam (Marie). Reste, comme l'écrit Odon Vallet, que « les chrétiens ont mené

la diplomatie des missionnaires et de la canonnière, les musulmans la politique de la razzia et du djihad ».¹ Graves péchés, lourd passé.

Malgré des hommes aussi respectables que Louis Massignon (1883-1962) et d'autres chrétiens, en grand nombre, ouverts au dialogue, il a fallu attendre une époque récente pour surmonter la controverse permanente et découvrir un langage plus serein, plus respectueux et parfois même fraternel. Le concile Vatican II a brisé le tabou dans son décret Nostra Actate sur les religions dites « non chrétiennes ». L'Eglise y affirme qu'elle regarde « avec estime les musulmans » qui cherchent « à se soumettre de toute leur âme aux décrets de Dieu, même s'ils sont cachés, comme s'est soumis à Dieu Abraham, auquel la foi islamique se réfère volontiers ». Deux papes, Jean Paul II et Benoît XVI, sont allés en se déchaussant prier respectivement dans la mosquée des Omeyyades (Damas) et la Mosquée bleue d'Istanbul, un geste de grande humilité - compte tenu de l'immense susceptibilité romaine - mais qui n'a pas donné tous les fruits attendus.

Dans ce contexte, nous ne saurions passer sous silence le martyr de Shabbaz Bhatti, ministre des Minorités religieuses au Pakistan, abattu par des hommes armés le 2 mars dernier.² Les talibans pakistanais ont revendiqué le meurtre au nom des « propos blasphématoires » du ministre, partisan de l'abrogation de la loi sur le blasphème, qui prévoit la peine de mort pour quiconque dit du mal de l'islam ! Relevons que le propre frère du défunt, Paul, a pris la relève et occupe aujourd'hui les mêmes fonctions. Ce témoignage devrait redonner confiance aux femmes et aux hommes qui, dans les deux « camps », refusent la politique du pire pour oser imaginer un avenir respectueux des consciences et des traditions spirituelles. Un avenir qui pose tout simplement une grave question de survie à nos sociétés.

Albert Longchamp s.j.



1 • « La Bible et le Coran », in *Le Nouvel Observateur*, n° spécial, Paris, 25.12.03, p. 88.

2 • Le prochain numéro de *choisir* (juin) consacrera un article à Shahbaz Bhatti et à la situation des chrétiens au Pakistan.

■ Info

Les Suisses et la religion

Dans sa grande majorité, la population suisse entretient un rapport distant avec la religion chrétienne et la spiritualité. Elle estime cependant que les deux Eglises nationales jouent un rôle important auprès des personnes socialement défavorisées. Telle est la conclusion d'une étude menée dans le cadre du Programme national de recherche *Collectivités religieuses, Etat et société* (PNR 58), rendue publique le 29 mars 2011 (www.fns.ch).

Au cours des dernières années, la part des chrétiens au sein de la population a continué à diminuer : 31 % sont catholiques, 32 % protestants, 12 % adeptes de religions non chrétiennes et 25 % « sans confession ». Mais le fait qu'un individu soit d'une confession donnée ou sans confession ne renseigne pas sur ses pratiques et ses représentations religieuses. Les « sans confession » peuvent par exemple croire en Dieu ou pratiquer une spiritualité alternative.

Les chercheurs ont alors distingué quatre types de religiosité au sein de la population suisse : les *distants* (64 %), les *institutionnels* (17 %), les *laïcs* (10 %) et les *alternatifs* (9 %). Ces dernières décennies, le groupe formé par les *institutionnels* a fortement diminué, alors que les *laïcs* et les *distants* sont devenus plus nombreux.

Les *laïcs* sont des personnes auxquelles toutes les formes de religiosité inspirent de l'indifférence, voire un refus. Les *distants* pour leur part disposent de représentations religieuses et spirituelles, mais ces dernières ne jouent pas un rôle important dans leur vie. La plupart sont membres de l'Eglise catholique ou protestante et s'acquittent d'impôts ecclésiastiques mais leur appartenance confessionnelle ne leur apparaît pas

importante. Ils se montrent également distants par rapport aux formes alternatives de religiosité, ainsi que vis-à-vis des personnes hostiles à la religion.

Identifiée pour la première fois par une recherche sociologique, cette « population de distants » va probablement continuer à augmenter, estiment les chercheurs. (*apic*)

■ Info

France : xénophobie en hausse

Dans son rapport 2010 publié le 12 avril passé, la Commission nationale consultative des droits de l'homme note pour la première fois chez les Français une augmentation de l'intolérance à l'égard des immigrés, et, plus particulièrement, une hausse du sentiment de méfiance vis-à-vis des musulmans. L'intégration est plus largement vue comme un échec et la crise économique semble accentuer le repli sur soi. (www.cncdh.fr) (réd.)

■ Info

Suicides dans les EMS

Le Conseil d'Etat vaudois a transmis le 8 avril au Grand Conseil un contre-projet à l'initiative cantonale d'Exit. Déposée en 2009 avec 14 000 signatures, cette dernière demande que les résidents d'EMS recevant des subventions publiques puissent solliciter l'assistance au suicide. Selon le quotidien *Le Temps* (09.04.11), « Vaud sert de canton test pour Exit : c'est là qu'elle est la mieux implantée, avec 7000 membres sur un total de 16 000 Romands ».

Pour le Conseil d'Etat, un tel projet « tend à banaliser un geste grave dans un environnement sanitaire où le personnel se dédie à la protection de la vie ».

Tout en acceptant la pratique de suicides assistés dans les murs d'EMS et d'hôpitaux, le contre-projet instaure des limites à l'intervention des associations spécialisées : pour avoir recours au suicide assisté, une personne devra avoir sa capacité de discernement, persister dans sa demande, être atteinte d'une maladie grave et incurable et être informée de l'existence de solutions alternatives, comme les soins palliatifs. Le texte sera soumis aux électeurs en même temps que l'initiative d'Exit. (réd.)

■ Info

Autorité religieuse en Algérie

Le gouvernement algérien va créer une *Maison de la fatwa* (décret religieux). Elle sera dirigée par un mufti de la République chargé d'émettre un avis religieux, a annoncé le ministre des Affaires religieuses Bouabdallah Ghoulamallah. C'est le président Bouteflika qui désignera le mufti de la République, et celui-ci sera placé sous son autorité puisque sa fonction sera une « institution présidentielle ».

Pour le chef de l'Etat algérien, ces changements permettront au pays de se mettre à niveau sur le plan religieux avec les autres pays arabes, en se dotant d'une « réelle et unique » autorité religieuse en matière de *fatwas* coraniques. La prérogative du futur mufti sera de « relever et combattre la falsification, la déformation ou l'excès susceptible d'entacher la compréhension des préceptes de l'islam en Al-

gérie, au moment où la pratique et le sentiment religieux se sont considérablement accrus dans le pays, alors que les fidèles sont incapables de citer le nom d'un seul imam algérien qui aurait fait autorité en matière de théologie ». Le pouvoir d'émission des avis religieux algériens est actuellement partagé entre l'administration et un conseil d'*oulémas* (théologiens) choisis par le chef de l'Etat. (apic/réd.)

■ Info

Sénégal : condamnation pour intolérance religieuse

Un imam de mosquée et un notable d'une commune de la banlieue de Dakar ont été condamnés le 28 mars à trois mois de prison avec sursis. Ils avaient organisé le saccage d'un lieu de culte de l'Eglise universelle de Dieu, au nord-est de Dakar. Selon le quotidien sénégalais *Le Matin*, ils ont aussi été condamnés à payer ensemble trois millions de francs CFA (6000 frs) à titre de dommages et intérêts à la partie plaignante. C'est la première fois que des dignitaires musulmans sont condamnés pour intolérance religieuse au Sénégal. (A propos de l'islam sénégalais, voir les pp. 12-15 de ce numéro.) (apic/réd.)

■ Info

Turquie : islam et femmes

En Turquie, la Direction des Affaires religieuses a ordonné aux responsables des lieux de prière d'aménager d'ici le mois d'août (Ramadan) des espaces de prière pour les femmes qui soient plus accueillants. Les salles qui leur sont réservées s'apparentent le plus souvent à des coins sombres ou des débar-

ras, a commenté le sous-directeur des Affaires religieuses Ekrem Keles, qui a ajouté que du temps de Mahomet, les femmes participaient aux prières du vendredi dans la mosquée. Ce n'est que plus tard qu'elles ont été exclues de la prière communautaire et contraintes de prier à la maison. Le département des Affaires religieuses veut donc revenir « à la vraie foi du prophète ». Selon E. Keles, les mentalités de beaucoup d'hommes seront plus difficiles à transformer que les bâtiments. (apic)

■ Info

Inculpations en Argentine

Près de 30 000 opposants au régime auraient trouvé la mort pendant la dictature militaire argentine (1976-1983) : parmi eux, vingt ecclésiastiques catholiques qui s'étaient exprimés contre la junte ou étaient engagés dans le domaine social.

L'ex-dictateur Jorge Rafael Videla, âgé de 85 ans, purge une peine de prison à perpétuité pour violations de droits humains. Il vient à nouveau d'être inculpé par un tribunal argentin pour l'assassinat de Mgr Enrique Angelelli. Evêque de La Rioja et défenseur des droits humains, le prélat catholique avait trouvé la mort en 1976 sur la route de Buenos Aires. Il transportait des documents sur l'assassinat de deux autres ecclésiastiques, le franciscain Carlos Murias et le Père Gabriel Longueville, documents qui auraient été retrouvés par la suite chez le ministre de l'Intérieur. La junte militaire avait conclu à l'époque à un accident de la circulation.

L'ancien ministre de l'Intérieur, Albano Eduardo Harguindeguy, et douze autres personnes ont également été inculpés le 7 avril 2011. (apic/tréd.)

■ Info

Manipulations financières

Cinq ONG ont déposé le 12 avril passé une plainte contre les sociétés Glencore International AG (suisse) et First Quantum Minerals (canadienne) auprès des Points de contact nationaux (PCN) suisse et canadien. En cause, les manipulations financières et comptables auxquelles la filiale zambienne de ces sociétés, Mopani Copper Mines Plc (MCM), a recours afin de se soustraire à l'impôt sur place.

Les faits sont dénoncés par l'association française de juristes et d'avocats Sherpa, le Center for Trade Policy and Development (Zambie), la Déclaration de Berne (Suisse), l'Entraide missionnaire (Canada) et Mining Watch Canada. Les ONG s'appuient sur les résultats d'un audit réalisé en 2009 à la demande du gouvernement zambien, avec l'appui du gouvernement norvégien.

Parmi les anomalies constatées, une augmentation inexplicquée des coûts d'exploitation en 2007 pour un montant de 380 millions de dollars, des volumes déclarés de production de cobalt étonnamment faibles par rapport à d'autres entreprises minières de taille comparable opérant dans la région, et des manipulations des prix du cuivre dans le cadre des ventes au profit de Glencore, en violation du principe de pleine concurrence tel que défini par l'OCDE. Ces procédés ont permis d'abaisser de plusieurs centaines de millions de dollars les recettes de MCM pour la période 2003-2008 et d'alléger le montant de son imposition.

Pour les ONG, ces agissements traduisent une violation manifeste des *Principes directeurs* de l'OCDE qui veulent que les entreprises multinationales contribuent aux progrès économiques en

acquittant ponctuellement les impôts dont elles sont redevables. Or une personne, un organisme ou une communauté (« partie prenante ») qui croit que les agissements ou les activités d'une entreprise multinationale sont contraires à ces *Principes directeurs* peut demander formellement l'examen de « circonstances spécifiques » au PCN du pays concerné.

D'après Global Financial Integrity, l'évasion fiscale des multinationales représenterait annuellement, depuis dix ans, une perte de 400 à 440 milliards de dollars pour les pays en développement. (com/réd.)

■ Info

Inclusion des Roms

Il y a 40 ans, le 8 avril 1971, des Roms de plusieurs pays d'Europe fondaient à Londres l'Union romani internationale. Ils se dotèrent d'un drapeau et d'un hymne. C'est ainsi qu'est née la Journée internationale des Roms. Par ailleurs, la Décennie de l'inclusion des Roms (2005-2015) est déjà largement entamée.

L'impact de ces actions ne paraît cependant guère efficace. Même si le traitement prioritaire de la question rom par le Conseil de l'Europe et l'élargissement de l'Union européenne ont attiré l'attention sur la situation précaire de ces populations, le programme de la Décennie comporte à ce jour surtout des déclarations de gouvernements et d'organisations internationales mais quasiment aucun mécanisme pour traduire les promesses en actes concrets.

Pour Gabriela Mirescu de Swisspeace, « la tendance répandue à se concentrer sur les seuls Roms en matière d'intégration laisse à désirer. Un rôle prépondérant revient aux sociétés et aux circonstances locales ayant conduit à l'actuelle exclusion des Roms. Il faut aborder le "problème rom" dans un contexte historique et sociopolitique plus vaste afin de faire ressortir les raisons de leur actuelle exclusion sociale. La planification des activités visant à leur inclusion peut ainsi s'attaquer aux racines et pas uniquement aux conséquences du problème. (...) En concevant leurs stratégies d'intégration, les gouvernements locaux doivent englober les Roms comme des partenaires à égalité de droit. Il s'agit non seulement de les encourager à s'intégrer mais encore de promouvoir des approches pour convaincre le reste de la société civile de la nécessité de le faire. » (KOFF-Newsletter n° 96/réd.)

Roms en Roumanie



Impressions d'Algérie

En mission en Algérie, j'ai éprouvé une solitude différente de celle vécue en Europe. Un sentiment d'étrangeté m'a accompagné. Je ne suis pas issu de cette culture, je ne parle pas l'arabe et ne professe pas l'islam, pourtant cette solitude a été habitée d'une obscure fraternité qui m'a rendu proche de ce peuple meurtri dans sa chair. Plus humain en quelque sorte, comme si, en partageant une expérience qui ne nous appartient pas et qui pourtant nous façonne profondément, nous pouvions la revêtir..

La prégnance de l'islam est frappante dans ce pays. L'appel à la prière qui résonne à toute heure dans l'espace public interpelle les oreilles sécularisées. Outre la sacralité et l'imperfectibilité du Coran, du Prophète et de la Sunna qui fondent l'assurance de l'islam, la Umma forme une sorte de ma-

trice biológico-religieuse dont il est difficile de s'extraire en raison de la pression sociale ambiante. Pour les Algériens convertis au christianisme, elle engendre incompréhension et rejet. L'islam affirme, envers et contre tout, la transcendance de Dieu et sa prévenance toute-puissante et miséricordieuse. Il incite à une soumission humble qui interpelle. Puisse-t-il aussi humblement reconnaître, comme l'encyclique de Jean Paul II Redemptoris Missio, que Dieu emprunte d'autres chemins pour se révéler à l'homme.

Le soufisme nous interroge, phénomène marginal et gnostique apparu au sein de l'islam, chemin fascinant de fusion à l'Un plus que d'union à Dieu. Dialoguer avec ses adeptes demande d'exercer un esprit compréhensif mais critique. Fondé sur le Mystère de l'Alliance et de l'Amour trinitaire, le Seigneur nous introduit, nous autres chrétiens, à un décentrement qui nous ouvre, autrement que le soufi, au Mystère divin : notre centre est constitué d'un excès relationnel bienfaisant !

Ma route a croisé celle de musulmans qui vivent authentiquement leur foi. Anonymement et mystérieusement, la Présence du Christ les habitait. Dieu est plus grand que l'image que nous nous en faisons parfois. Il se vit et se reconnaît à l'hospitalité qui ouvre le cœur à l'expérience du Dieu toujours plus grand.

Luc Ruedin s.j.

**Venez à l'écart
et reposez-vous (Mc 6,31)**

**Retraite ignatienne,
du mercredi 1er juin (18h) au
dimanche 5 juin 2011 (14h)**

Animation : Père L. Christiaens s.j.
et G. Walckiers (CVX)

Lieu : Fleur des Neiges,
74170 Saint-Gervais-les-Bains (F)
assomption.fleurdesneiges@wanadoo.fr

Cyprien de Carthage

Champion de l'autorité épiscopale

●●● **Attila Jakab**, *Budapest*
Dr en Histoire du christianisme

Cyprien était issu d'une riche famille de Carthage et possédait une solide formation culturelle. Il regardait son époque en pleine mutation avec beaucoup de pessimisme, considérant qu'elle avait sombré dans la perversion morale et la décadence. En quête sans doute de vertu, il se convertit au christianisme mais, au lieu de trouver le bon ordre et la paix intérieure, il fut obligé de batailler jusqu'à sa mort pour son idéal.

Sa vie antérieure à sa conversion au christianisme nous est de fait peu connue. Il appartenait à la classe sociale des « honnêtes gens » (*honestiores*) qui, dans l'Empire romain, détenaient l'honorabilité, le prestige et l'estime que leur conférait leur bonne réputation. De par leur naissance et leur fortune, ils étaient « convenables » pour exercer des fonctions de direction. Qualités morales et mode de vie étaient donc indissociables du rang. L'honnête homme était « supposé pratiquer les bonnes mœurs et posséder la qualité des vertus - telles la droiture (*fides*), l'honnêteté (*honestas*) étant à la fois l'honnêteté vertueuse et l'honorabilité), le sérieux et la fermeté de

caractère (*grauitas*) - qui sont acquises de naissance, confortées par l'éducation, et que seul un certain rang social permet de pratiquer ».¹

Discipline ecclésiastique

Peu après son baptême, par ses généreuses donations aux pauvres, Cyprien acquit la notoriété au sein de l'Eglise de Carthage. Devenu rapidement membre du presbyterium, il fut élu évêque par le peuple (248-249) malgré la forte résistance d'une partie du clergé (Ep. 43).²

Dès le début de son épiscopat, Cyprien laissa clairement entendre que sa principale préoccupation serait le respect de la discipline ecclésiastique. « Nous n'avons, écrivait-il, chefs et peuple, qu'une chose à faire : c'est de nous efforcer, nous qui craignons Dieu, de garder les préceptes divins dans l'observation intégrale de la discipline » (Ep. 4,2).

Dans sa conception, la définition de cette discipline appartenait à l'évêque et son observation signifiait avant tout la reconnaissance de l'autorité épiscopale. Cependant, il fut obligé de s'éloigner peu après son élection pour assurer la paix à son Eglise et pour que sa « présence n'excite le mécontentement et les violences des Gentils » (Ep. 7). De ce fait, il se trouva hors de tout danger au moment où la persécution sous Dèce

Cyprien de Carthage est le théoricien le plus important de l'autorité épiscopale au III^e siècle. Il a mis tout son talent intellectuel dans la définition théorique et dans la défense de ce qu'il considérait être « la discipline ecclésiastique », à savoir le bon ordre de l'ins-titution et le respect sans faille de l'auto-rité de l'évêque.

1 • **François Jacques, John Scheid**, *Rome et l'intégration de l'Empire. (44 av. J.-C. - 260 ap. J.-C.)*, t. 1, *Les structures de l'Empire romain*, PUF, Paris 1990, p. 302.

2 • Pour les lettres de Cyprien, cf. **Saint Cyprien**, *Correspondance*, t. 1 et 2, Les Belles Lettres, Paris 1961 et 1962, 198 p. et 564 p.

s'abattit sur le christianisme d'Afrique du Nord, à partir du 3 janvier 250.³

Même éloigné de Carthage, Cyprien écrivait régulièrement aux presbytres, diacres et confesseurs. Le tableau accablant que l'évêque brosse de son Eglise - où régnait notamment le désir d'enrichissement - présente un christianisme très sécularisé qui expliquerait le nombre important de chrétiens « tombés » (*lapsi*). Mais cette défaillance massive n'était pas une particularité africaine : à Alexandrie et à Rome, la situation n'était guère meilleure.

Des martyrs (chrétiens torturés qui ont échappé à la mort) intercédèrent auprès de l'évêque pour la réadmission des *lapsi* qui en faisaient la demande, Cyprien se réservant clairement le pouvoir de la réconciliation. Des clercs, confrontés quotidiennement au problème des chrétiens tombés, prirent cependant l'initiative de régler eux-mêmes la question. Cyprien vécut cela comme un

outrage à sa dignité, comme une usurpation de ses prérogatives épiscopales. Le problème des *lapsi* devint ainsi un problème de pouvoir entre l'évêque et le clergé plus conciliant, qui bénéficiait de l'appui de certains confesseurs et martyrs. Les témoignages de ces derniers, rendus au cours de leurs épreuves, leur conféraient une autorité certaine aux yeux des chrétiens tombés.

Le pouvoir de l'évêque

Etant donné l'ampleur du problème des *lapsi* à l'échelle du christianisme de l'époque, il est indéniable que les réadmissions faciles, opérées par des clercs réconciliateurs, ont largement contribué à une prise de conscience institutionnelle de la part des évêques. Très directement concerné, Cyprien défendit ce qu'il considérait être la discipline ecclésiastique. S'il reconnaissait l'importance de l'intercession des martyrs en faveur des *lapsi*, il affirma néanmoins avec vigueur que la décision de la réadmission dans l'Eglise était une prérogative épiscopale.

Pour consolider son autorité, Cyprien utilisa très habilement les synodes des évêques d'Afrique du Nord. Pendant six ans, il ne cessa d'en organiser régulièrement. Il réussit brillamment à donner de la communauté chrétienne carthaginoise (et plus généralement de toute l'Afrique du Nord) une image d'Eglise modérée - confortablement « coincée » entre les laxistes et les rigoristes -, dans laquelle régnaient la discipline ecclésiastique et le bon ordre. La réglementation du pro-

« Cyprien de Carthage »,
gravure d'André Thevet
(XVII^e s.)



3 • Cf. notamment Marie-Françoise Baslez, *Les persécutions dans l'Antiquité. Victimes, héros, martyrs*, Fayard, Paris 2007, pp. 297-326.

blème des *lapsi*, qui pendant des années empoisonnera la vie des Eglises, contribuera continuellement au renforcement de l'autorité épiscopale.

Il en va de même avec un autre problème majeur qui divisait à l'époque les Eglises : à savoir le baptême des hérétiques et des schismatiques.⁴ Au synode de 255, les évêques d'Afrique estimaient qu'un évêque sacrilège et pécheur a non seulement perdu l'Esprit saint, mais est dans l'incapacité de conférer le baptême avec validité : « Nous sommes d'avis et tenons pour certain que personne ne peut être baptisé hors de l'Eglise, attendu qu'il n'y a qu'un seul baptême établi dans la sainte Eglise » (Ep. 70,1). Parallèlement, ils insistaient sur le rôle de l'évêque au cours de ce rituel.

Le synode de 256 (avec 87 évêques) confirma la nécessité du baptême des hérétiques. Il statua également sur le sort des prêtres ou des diacres qui « ou bien ont été ordonnés dans l'Eglise catholique, et ensuite devenant rebelles et infidèles se sont mis contre l'Eglise, ou bien ont reçu, chez les hérétiques, de pseudo-évêques et d'antéchrists, une ordination profane contraire à l'institution du Christ » (Ep. 72,2). Selon la décision du synode, ces prêtres ou diacres ne pouvaient être reçus à leur retour dans l'Eglise que dans la condition de laïc, ce qui signifiait qu'ils étaient exclus du clergé.⁵

Consolider l'institution

A vrai dire, l'enjeu majeur des synodes d'Afrique du Nord n'était nullement la définition de la foi, mais bel et bien la détermination de l'autorité suprême dans l'Eglise. Ils étaient donc des réunions « disciplinaires » qui souhaitaient affirmer, encore et encore, à la fois la discipline ecclésiastique et le pouvoir (de plus en plus juridique et juridictionnel) de l'évêque.

Le grand théoricien de ce processus et la cheville ouvrière de cette consolidation institutionnelle de l'épiscopat, qui était sans doute indispensable pour assurer la cohésion d'une communauté confrontée à des difficultés internes et externes, fut incontestablement Cyprien de Carthage. Il a su formuler avec clarté et précision les principes juridiques sur lesquels l'institution de l'Eglise pouvait ensuite se baser et se consolider. Les évêques se rangeaient derrière lui car, parallèlement à l'affirmation de son autorité, il leur fournissait les fondements théoriques de leur propre autorité au sein de leurs Eglises respectives.

L'évêque de Carthage appartient sans doute à cette espèce d'hommes qui sont révélés par les circonstances historiques et qui, en retour, influent sur le cours de l'histoire parce qu'ils deviennent des modèles et/ou des références pour la postérité. Cyprien, pape d'Afrique, martyrisé en 258, a largement contribué à la définition juridique et à la consolidation de l'institution ecclésiastique occidentale.

A. J.

4 • Voir Jacques Bernard Nkoa Lebogo, *Le baptême dans la correspondance de Cyprien de Carthage*, Harmattan, Paris 2011, 94 p. (n.d.l.r.)

5 • A ce sujet, et pour la problématique plus générale des clercs - laïcs chez Cyprien, cf. Alexandre Faivre, *Les premiers laïcs. Lorsque l'Eglise naissait au monde*, Signe, Strasbourg 1999, pp. 153-180.

L'islam sénégalais

Le pouvoir des confréries

●●● **Bernard Litzler**, Lausanne

Directeur du Centre catholique de radio et télévision

Au Sénégal, la pratique de la religion musulmane diffère de l'image convenue sur la religion du Prophète. Les confréries d'essence soufie offrent le visage d'un islam pacifique et convivial, apprécié par la minorité catholique. Reportage à Dakar.

Il y a un avant et deux après. En premier lieu, les religions traditionnelles animistes règnent sur l'Afrique de l'Ouest. « Bien avant l'arrivée de l'islam, les traditions religieuses étaient articulées autour des forces naturelles, explique Djibril Diakhaté, sociologue des religions à Dakar. Car l'homme africain considère qu'entre lui et la nature, il n'y a pas de distance. » Première étape, la religion du Prophète est introduite depuis le Maghreb et la Mauritanie. Elle fait une percée timide au sud du fleuve Sénégal à partir du XI^e siècle. Deuxième étape : l'arrivée des colons français au XVIII^e siècle. Avec eux débarquent les missionnaires catholiques. Un autre « après » prend forme. L'islam soufi va peser comme opposant à l'assimilation culturelle et chrétienne coloniale. Paradoxe sénégalais... à côté du christianisme, la colonisation marquera l'expansion de l'islam. Un missionnaire français, Mgr Benoît Truffet, arrive en 1847 au Cap-Vert, la pointe d'Afrique de l'Ouest où est installée la ville de Dakar. Il est impressionné : « C'est la contrée où l'islamisme a des adeptes les plus vigoureux et les plus sincères. C'est le royaume des marabouts,¹ le roi et tous les chefs sont marabouts, tous les pères de familles influents sont marabouts. Ils passent la moitié de leur vie à lire le Coran, à en réciter les prières et à en faire les cérémonies. »

Même si le constat est atténué de nos jours, la religion reste vécue au quotidien. Les sonores *Allahu Akbar !* des muezzins tombent dès la fin de la nuit. A Dakar, sur les places, dans les rues, dans les mosquées, des musulmans scrutent le Coran, sans cesse. Tout semble empreint de religieux : les tapis de prière en tous lieux, les minibus urbains affichant les slogans à la gloire d'Allah et des maîtres spirituels, les vendeurs ambulants proposant des chapelets musulmans, les portraits des fondateurs des confréries sur les marchés, les voyages à La Mecque sur les pas de Mahomet.

Résistance spirituelle

L'islam sénégalais est d'essence mystique. Il insiste sur la mortification, l'ascèse et la simplicité de vie. « En fait, l'orientation de l'islam soufi est celle qui a le plus correspondu à nos traditions animistes. Nous avons réalisé au Sénégal une fusion entre les religions traditionnelles païennes et la religion musulmane », indique le professeur Diakhaté.

1 • Ascète, maître spirituel se réclamant le plus souvent de l'islam et à qui l'on prête une grande autorité morale et des pouvoirs de guérison. L'équivalent en quelque sorte de nos « saints ». En Afrique subsaharienne, le terme englobe aussi les prêtres ou sorciers relevant de rites animistes traditionnels. (n.d.l.r.)

Ici, qui dit islam, dit donc confréries (*tariqas*). Qu'elles soient tijane, mouride, layène ou khadr, elles marquent le paysage religieux. Mieux que cela, elles le balisent : 90 à 95 % des 14 millions de Sénégalais sont musulmans, 5 % sont chrétiens, catholiques essentiellement, avec quelques poches résiduelles d'animisme dans les régions rurales.

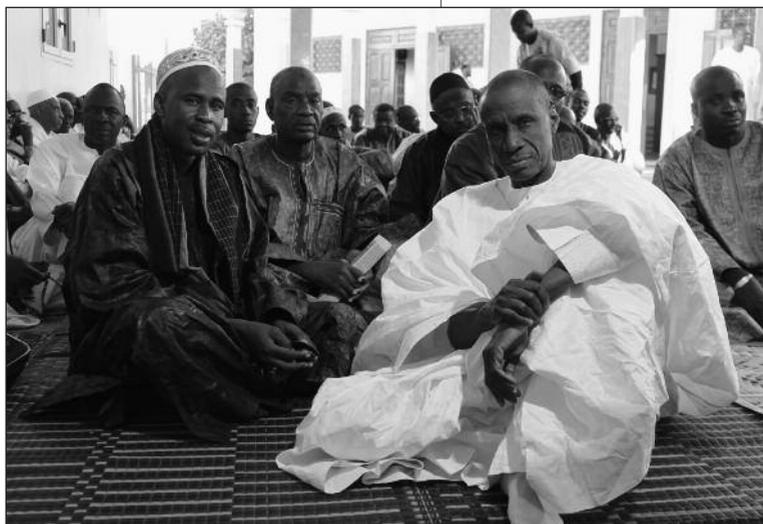
La Khadria est la première confrérie à s'implanter au Sénégal par la Mauritanie. Elle ne concurrence pas les cultes traditionnels. Mais à la fin du XVIII^e siècle, puis au XIX^e, place à la colonisation. L'islam en tire parti... La Tijania, ou famille musulmane des tijanes, née au Maroc et en Algérie, se développe sous l'impulsion d'El Hadj Malick Sy (1853-1922). Fin stratège, il installe une résistance spirituelle à la conquête occidentale. En 1895, il convoque ses cadres près de Tivaouane, au centre de l'actuel Sénégal. Face à l'autorité soucieuse de dominer le territoire, Malick Sy aménage son pouvoir spirituel. Il crée des écoles coraniques, les *daaras*, à côté des écoles de la République. Résultat, le chef spirituel local devient un intermédiaire indispensable entre les colons et la population locale.

« C'était un échange de services », explique Abdul Aziz Kébé, islamologue et directeur du Centre de recherches islam, sociétés et mutations à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. « Le chef religieux travaille dans la durée : il sait que la présence coloniale va s'éteindre un jour... Et qu'il faut mettre en place une autre structure pour que la population puisse contourner l'offre de l'administration coloniale. » Malick Sy voit plus loin : il intègre à sa formation les « évolués », l'élite intellectuelle qui a bénéficié de la scolarité française et des *daaras*. Une collaboration pour que les Sénégalais ne deviennent pas les otages de la culture française.

A cette époque émerge une autre figure : celle d'Ahmadou Bamba Mbacké (1850-1927). Il est lui-même passé par la Khadria et la Tijania. Il reçoit une « autorisation » du Prophète (un ordre spirituel lors d'une apparition ?) lui enjoignant de fonder une nouvelle confrérie. Ce sera la famille mouride ou Mouridia. En 1888, il fonde sa ville sainte, Touba (étymologiquement *la Félicité*, le bonheur éternel), au centre du Sénégal.

L'influence spirituelle d'Ahmadou Bamba inquiète très tôt les Français. Soupçonné de vouloir créer un mouvement armé, il est arrêté en 1895 et exilé au Gabon, à des centaines de kilomètres. Mais l'éloignement accroît sa notoriété : ses adeptes le rejoignent, diffusent ses enseignements. En 1902, c'est le retour au pays, un retour triomphal qui indispose les Français. Un an plus tard, il est convoqué par le gouverneur de Saint-Louis, alors capitale de l'Afrique occidentale française (A.O.F.) : refus d'Ahmadou Bamba qui n'obéit qu'« à Dieu seul ». Il est placé en résidence surveillée en Mauritanie. Il revient en 1907 et est à nouveau mis en résidence obligatoire, ce qui n'empêche pas l'afflux des disciples.

Dignitaires musulmans lors d'un mariage à Dakar



A son décès en 1927, la confrérie Mouridia est disloquée. Mais son fils Mustapha Mbacké fait construire une mosquée à Touba.

Brassage social

Depuis, le mouridisme n'a cessé d'étendre son influence. Les *talibés* (disciples) sont imprégnés de sa mystique du travail, qui se traduit par le développement de la culture de l'arachide. Commerçants, agriculteurs, hommes d'affaires, ils sont partout. Leur pouvoir a des incidences sur la hiérarchie sociale, conformément aux préceptes du fondateur. « Avant l'islam, le Sénégal était basé sur des castes plus ou moins rigides, indique Khadim Mbacké, islamologue, chercheur à l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN) à Dakar. Or l'islam confrérique a lutté contre cette hiérarchisation et contre les mariages préférentiels. Un homme de caste supérieure peut épouser une femme de caste plus modeste. »

Résultat : un grand brassage social qui est aujourd'hui au fondement du contrat social sénégalais. Wolofs, sérères, peuls, haarpulars, diolas, toutes les peuplades du pays vivent cet accord tacite : « L'islam confrérique a permis de garder l'équilibre social, la paix sociale du pays. La religion joue véritablement le rôle d'intégration ethnique, de solidarité multiethnique », renchérit le sociologue Diakhaté.

Si les rivalités entre confréries demeurent discrètes, elles sont cependant réelles. Cheikh Bouh Kounta, un des leaders de la Khadria du Sénégal, tempère : « Nous avons de bonnes relations entre familles religieuses. La preuve, le fils aîné du fondateur de la Mouridia, cheikh Ahmadou Bamba, a épousé une des filles d'un de mes aïeux. Et pareille-

ment, El Hadj Malick Sy, qui a installé les tijanes à Tivaouane, a épousé une de ses autres filles. » Des unions, rien de tel pour souder les liens entre confréries.

Néanmoins, lorsque le président sénégalais Abdoulaye Wade a financé de grands travaux à Touba, la capitale de la Mouridia (deux millions de pèlerins à son Magal,² le grand pèlerinage annuel), des voix critiques se sont élevées du côté de la Tijania. Le chef d'Etat a alors promis de ne pas oublier Tivaouane, la ville sainte tijane qui accueille plus d'un million de pèlerins lors de son Gamou.³

Et le danger représenté par les jeunes musulmans partis étudier en Arabie Saoudite, terreau fertile au fondamentalisme ? « Moi aussi j'ai fait mes études dans les pays arabes, se défend cheikh Kounta. L'islam c'est l'islam ! Il n'y a pas un islam pur et un autre impur. Ces jeunes reviennent parfois avec des idées qui ne sont pas acceptées au Sénégal. Avec le temps, ils se rendent compte qu'ils sont dans l'erreur ! Nous avons des armes solides pour nous défendre. »

Un Luther !

Penda Mbow appartient aux voix dissidentes. Cette historienne, éphémère ministre du gouvernement d'Abdoulaye Wade, ne mâche pas ses mots : « Je déplore l'instrumentalisation de la religion à des fins personnelles, à des fins d'enrichissement ou à des fins politiques. Les confréries ont joué un rôle très important pour faire face à la colonisation. Mais aujourd'hui, elles sont totale-

2 • Qui commémore l'anniversaire du départ en exil au Gabon de cheikh Ahmadou, le 12 août 1895. (n.d.l.r.)

3 • Commémoration de l'anniversaire de la naissance du prophète. (n.d.l.r.)

ment sclérosées... Au point qu'il n'est pas possible de renouveler une réflexion religieuse à partir d'elles. C'est ce que j'appelle *un islam civique*. »

Courageuse, P. Mbow croit à un renouveau porté par les femmes. Un essai de fondation d'une confrérie féminine a déjà été tenté, en vain. La fondatrice, aujourd'hui disparue, fut rapidement qualifiée de « possédée de Satan » par ses détracteurs. Toutefois P. Mbow garde espoir : « Nous sommes en attente d'un *Luther* qui viendrait de l'intérieur des confréries pour les réformer... Tariq Ramadan, quand il vient au Sénégal, dit qu'il faut libérer les Sénégalais des pratiques obscurantistes de la religion. Mais comment aller vers un islam plus éclairé qui nous laisse une part en tant qu'individus ? » Croyante, elle milite pour une foi vécue dans un rapport personnel à Dieu, pour un « islam éclairé ». Une évolution telle que l'a connue l'Europe à partir de la Renaissance.

Catholiques sans complexe

Quant aux catholiques, ils vivent sans complexe leur situation de minoritaires, précise l'abbé Alphonse Seck, vicaire général de l'archidiocèse de Dakar et curé de paroisse. S'il dénonce un ostracisme subtil et très localisé, qui nuit parfois aux relations amicales avec les musulmans, il affirme que globalement la situation entre les religions est bonne. Les relations interreligieuses sont empreintes de fraternité. Même lorsque Benoît XVI a choqué le monde musulman avec son discours de Ratisbonne en 2006, les leaders musulmans du pays ont témoigné auprès des responsables catholiques de leur solidarité.

L'abbé Seck insiste sur ce climat pacifique. « Nos écoles catholiques accueillent deux tiers d'élèves musulmans. Sans prosélytisme de notre part. Les parents musulmans nous font confiance. » Du côté catholique, « on est impressionné par la recherche de Dieu chez les musulmans, ajoute-t-il. La journée rythmée par les appels à la prière, les personnes lisant le Coran ou récitant leur chapelet... » Autre facteur d'apaisement, il n'est pas rare de voir en famille des compositions religieuses hétéroclites : le père peut être catholique et la mère musulmane ou inversement, les enfants adopteront l'une ou l'autre croyance.

La communauté de Taizé, modestement installée à Dakar, symbolise parfaitement cette ouverture d'esprit. Cheikh Diop, jeune étudiant dakarois qui habite sous le même toit que Frère Christie et Frère Robert, dans le quartier du Grand Yoff, est... musulman. « Je veux être un simple tijane », dit celui qui considère les Frères de Taizé comme de « vrais modèles ». Un assemblage caractéristique du Sénégal.

« Notre pays a réussi une expérience importante qu'il faudrait montrer au reste du monde », plaide le sociologue Diakhaté. Reste à savoir si le monde s'intéresse à d'autres formes d'islam que celles qui font la une des médias.

B. L.

religions

Retrouvez l'islam sénégalais sur Espace 2.

L'émission *A vue d'esprit* a consacré en mars un dossier aux visages de l'islam au Sénégal. A réécouter sur podcast ou sur www.esprit.rsr.ch.

Chrétiens de Tunisie

Entre joie et méfiance

●●● **Pierre Desorgues**, Paris
Journaliste

Quelles seront les suites de la « révolution de jasmin » en ce qui concerne la coexistence des religions en Tunisie ? A quoi les chrétiens peuvent-ils s'attendre ? Pierre Desorgues a enquêté sur place en mars passé, rencontrant des représentants de communautés chrétiennes réformées ainsi que l'archevêque catholique de Tunis. Regards contrastés.

Maroun Lahham ne cache pas son plaisir. L'archevêque de Tunis semble collectionner sur son bureau les derniers pamphlets et ouvrages dirigés contre le système Ben Ali. « Un tel ton était encore récemment impensable dans le monde arabe. » L'homme est Palestinien, né en Jordanie. Sa famille vient d'Haïfa et a été chassée de Palestine en 1948, date de la création d'Israël.

« Je n'ai jamais connu, en tant que chrétien arabe, un tel sentiment de liberté », confie-t-il. Le régime de Ben Ali se présentait pourtant comme le garant des libertés et de la sécurité des différentes minorités religieuses du pays, qu'elles soient chrétiennes ou juive, comme à Djerba. La tolérance religieuse constituait une vitrine du gouvernement pour ses partenaires internationaux. « Contrairement à un pays comme l'Algérie où la question des conversions est particulièrement sensible, les Tunisiens pouvaient se convertir à la religion chrétienne sans que des poursuites judiciaires soient entreprises contre eux. Cette liberté est inscrite dans la constitution de l'ancien régime », reconnaît l'archevêque, à la tête de ce diocèse depuis 2005.

Mgr Lahham reçoit régulièrement des lettres de Tunisiens musulmans exprimant leur volonté d'embrasser la foi chrétienne. L'homme sort un grand classeur jaune. A l'intérieur, des dizaines de demandes de baptême. Elles provien-

nent presque exclusivement de jeunes femmes. « Beaucoup d'entre elles dans leur démarche identifient l'islam à une religion de la soumission. Le Dieu chrétien est perçu comme un Dieu d'amour », indique l'archevêque.

Islam politique

Le régime déchu avait, dans les faits, une attitude plus ambiguë. « Nous pouvions recevoir et accueillir les personnes désireuses de se convertir mais n'avons nullement le droit de prêcher. Le droit à l'achat de biens immobiliers pour notre Eglise était impossible », précise Mgr Lahham. « La nouvelle constitution doit garantir une liberté totale pour nos activités », espère l'homme d'Eglise, précisant toutefois que le régime de Ben Ali encadrait également les activités des mosquées et que l'islam politique tunisien était ainsi réprimé.

Le parti islamiste Ennahda a d'ailleurs pu reprendre légalement ses activités depuis mars passé. Rached Ghannouchi, son dirigeant historique, vient de rentrer d'exil. « La fin du régime de Ben Ali ouvre une période d'incertitudes politiques. Nos craintes d'un réveil islamiste ont été ravivées par l'assassinat du Père Marek Rybinski, le 18 février dernier », confie l'archevêque. Le jeune prêtre polonais (34 ans) avait été retrouvé égorgé dans l'école catholique de la Manouba,

une banlieue de Tunis. « Le Premier ministre Mohammed Ghannouchi, encore en poste à ce moment, nous a tout de suite téléphoné pour nous donner les premiers éléments de l'enquête. Les ONG de défense des droits de l'homme, les jeunes qui se rassemblent chaque jour sur l'avenue Bourguiba ainsi que des hommes politiques sont venus nous apporter leur soutien », précise Mgr Lahham.

L'émotion reste vive en Tunisie. Le portrait du jeune prêtre salésien trône dans le bureau de l'archevêque. La police tunisienne privilégie la piste d'un crime crapuleux. Le prêtre, comptable de l'établissement scolaire, aurait fourni 2000 dinars à l'assassin, menuisier de l'école, pour acheter des fournitures, mais celui-ci aurait dépensé l'argent pour tout autre chose. L'assassinat aurait été commis par peur d'être découvert.

Les dirigeants de l'Ennahda ont également condamné ce meurtre. Rached Ghannouchi essaie de rassurer l'opinion publique tunisienne. Il désire réconcilier islam et démocratie à la lumière de l'expérience de l'AKP, le parti conservateur turc issu de l'islam politique, aujourd'hui au pouvoir à Ankara. Les Tunisiens doivent élire leur assemblée constituante le 24 juillet prochain. Ennahda n'est crédité que de 5 % d'intentions de vote dans les premiers sondages.

La Tunisie semble plus vivable que le Proche-Orient compliqué. « Les Tunisiens ont un rapport à l'islam beaucoup moins passionnel qu'au Proche- et Moyen-Orient où tout le monde se définit d'abord comme musulman. Le parti Ennahda n'est en aucune mesure comparable au Hamas palestinien ou au Hezbollah libanais, pour qui les communautés chrétiennes d'Orient n'ont aucun droit. Je vois mal les jeunes ou les femmes abandonner leurs libertés durement acquises », estime l'archevêque d'ori-

gine palestinienne, ancien recteur du séminaire latin de Beit Jala en Cisjordanie. L'homme d'Eglise est régulièrement invité à la mosquée Zitouna de Tunis, principal centre de l'islam tunisien. Les débats et les séminaires portent sur le dialogue interreligieux. Des rencontres inconcevables, selon lui, aux Proche- et Moyen-Orient.

Incertitudes

Damien Wary, jeune pasteur français de l'Eglise protestante de Tunis, ne partage pas cet optimisme. « Sous Ben Ali, le temple était surveillé par deux ou trois agents de police en civil, les entrées et les sorties étaient scrutées, mais, paradoxalement, nous étions aussi en sécurité. Je suis aujourd'hui très vigilant. »

Cathédrale Saint-Vincent-de-Paul, Tunis



Le temple réformé de Tunis abrite depuis quelques années une petite communauté arabophone chrétienne pentecôtiste. « Ses 40 membres tunisiens n'ont plus de leader spirituel depuis quelques jours. Il devait être formé pour devenir le pasteur de cette communauté mais il a dû fuir précipitamment le pays. Il a subi des pressions, des menaces », indique le pasteur de 26 ans. Les quelques Tunisiens convertis à la foi chrétienne restent effectivement méfiants. « Nous sommes entrés dans une phase d'incertitude politique. Des personnes [les islamistes] peuvent aujourd'hui parler. Une constitution va se mettre en place. Quelle place sera réservée aux chrétiens ? Nos droits seront-ils garantis ? Le niveau de démocratisation d'une société se mesure à la façon dont la majorité traite ses minorités », indique un enseignant tunisien devenu chrétien. Sa famille, dans un premier temps étonné par son choix, a finalement accepté sa nouvelle foi.

Immigration chrétienne

Le paysage religieux de la Tunisie, encore très majoritairement musulman, s'est transformé ces dernières années. Une immigration subsaharienne temporaire et désormais permanente voit le jour à Tunis. Combien sont-ils ? Le sujet reste sensible. Des tensions sur le marché du travail entre Tunisiens et Africains noirs constituent un phénomène relativement récent. En 2002, la Banque africaine de développement, institution financière pan-africaine, a précipitamment quitté Abidjan en proie à la guerre civile pour s'installer provisoirement à Tunis. Des centaines d'employés africains chrétiens et leurs familles vivent désormais dans la capitale tunisienne. « Ma femme travaillait

comme secrétaire dans la banque. Je dirigeais une assemblée de Dieu pour la communauté ghanéenne d'Abidjan. Je l'ai suivie à Tunis. Ce temple, c'est un peu l'Union africaine », plaisante le pasteur ivoirien Jacques.

Damien Wary explique de son côté : « En 2001, le pasteur américain William Brown est arrivé au sein de l'Eglise réformée de Tunis. La petite communauté protestante était alors essentiellement composée d'expatriés français calvinistes. Or la Tunisie compte de nombreux étudiants d'Afrique subsaharienne. William Brown a donné une dimension plus évangélique à l'Eglise et a touché ces populations estudiantines. » Le pasteur d'inspiration évangélique juge que des dizaines de milliers de Tunisiens sont prêts à se convertir au christianisme. Impossible de vérifier. « Nous sommes avant tout une Eglise tunisienne. » Le temple de Tunis a déjà ouvert des annexes à la Marsa et à Sfax, deuxième ville du pays.

L'Eglise catholique reste pour sa part prudente et refuse toute action d'évangélisation agressive. « La religion n'est pas qu'une affaire de liberté individuelle, comme en Europe. En terre d'islam, la religion constitue aussi un corps social. Il faut être prudent. Nous restons en Tunisie, nous, chrétiens, une entité étrangère »,¹ explique l'archevêque de Tunis, marqué par son expérience religieuse au Proche-Orient.

P. D.

1 • L'Eglise catholique de Tunisie compte 22 000 fidèles, de 60 nationalités différentes.

Réveils arabes

Analyse

●●● **Marcel A. Boisard**, Genève

Ancien directeur exécutif de l'UNITAR
et sous-secrétaire général des Nations Unies¹

Schématiquement, tous les pays membres de la Ligue des Etats arabes sont ou ont été des autocraties, à part le Liban. Depuis son indépendance en 1943, ce pays jouit d'un régime unique, le « confessionnalisme », par lequel le pouvoir est partagé entre trois communautés religieuses : lorsque l'équilibre est rompu, la guerre civile menace... elle a sévi de 1975 à 1990.

Les monarchies

Pour ce qui est des monarchies, elles ne sont pas réellement contestées en tant que régime, sauf dans un cas, le Bahreïn. Au Maroc, le roi, « Prince des croyants », a introduit des réformes significatives depuis son accession au trône qui pourraient conduire à une monarchie parlementaire. La population demande cependant une plus grande ouverture dans la conduite des affaires publiques. En Jordanie, monarchie constitutionnelle, le roi issu de la grande famille historique des Hachémites, descendants du Prophète Mohammed, dispose d'un pou-

voir exécutif très fort. Des manifestations publiques ont régulièrement lieu, réclamant l'éradication de la corruption et une plus large part réservée à la volonté populaire.

A Oman, le Sultan et la population font partie de la troisième branche de l'islam, très peu représentée, les Kharidjites (Ibadites), qui constitue une sécession du chiisme dès la première heure de son existence. Des protestations contre le gouvernement ont eu lieu, entraînant quelques violences.

Le Royaume d'Arabie Saoudite, établi dans ses frontières actuelles en 1932, fut l'aboutissement d'une alliance scellée sur la force et la religion. L'islam wahhabite est puritain et rigoriste, la monarchie absolue s'inspirant des seules dispositions coraniques. Depuis peu, la jeunesse est victime de sous-emploi, ainsi que de l'ennui généré par une société immobile. Moins que de vraies réformes, ce sont des subsides financiers distribués à intervalles réguliers qui calment les velléités de contestation.

Dans les différents émirats de la Côte de la Trêve (Emirats arabes unis, Koweït, Qatar), la situation sociale est bonne car ceux qui jouissent du statut de citoyens ne forment qu'une partie de la population. La jeunesse autochtone est aisée et peu contestataire. Elle serait néanmoins proche d'adopter certaines des revendications de leurs

politique

Les révoltes qui secouent le monde arabe représentent un immense souffle d'espoir. L'euphorie ne doit cependant pas brouiller les perspectives. La satisfaction de suivre ce qui a été trop rapidement qualifié de « processus global de démocratisation » ne saurait faire perdre de vue les évidences : l'impossibilité de généraliser face à la diversité des contextes du monde arabe, les incertitudes et les dangers de la reconstruction. Il est malaisé mais nécessaire d'analyser les récents développements, quand bien même seule l'Histoire en donnera l'évaluation définitive.

1 • Docteur ès sciences politiques de l'Institut universitaire de Hautes études internationales, à Genève, Marcel A. Boisard est auteur de divers livres et articles sur le monde arabo-musulman et la diplomatie multilatérale. Il a été délégué du CICR dans plusieurs pays arabes.

De par les délais rédactionnels impartis, cet article a été rédigé début avril et n'a donc pas pu intégrer les dernières évolutions. Vous en trouverez des développements sur : www.choisir.ch.

contemporains arabes : élargissement des libertés, fin du pouvoir non partagé et suppression de la corruption. Reste le Royaume de Bahreïn, dont les trois-quarts de la population est chiite, alors que la dynastie royale est sunnite depuis deux siècles et demi. Les chiïtes, pauvres et souvent sans emploi, sont discriminés et tenus pour des agents potentiels de l'Iran. Leurs protestations ont été réprimées dans le sang, avec l'aide de l'Arabie Saoudite. La position des Etats-Unis, qui ont pris fait et cause pour les révoltes arabes, est délicate car ils sont tenus de soutenir la famille royale de Bahreïn au risque de déstabiliser les autres monarchies de la péninsule arabe.

Les républiques

Les républiques arabes sont généralement nées de coups d'Etat militaires. Elles ne constituent pas des nations dans la perception historique classique, car, hormis l'Egypte, leurs frontières ont été dessinées selon l'occupation coloniale à rejeter : anglaise, française et italienne. Chacune est spécifique. Leur population peut être homogène ou au contraire divisée en de nombreuses tribus. Leur religion est l'islam, mais avec une répartition des forces parfois antagonistes entre sunnites et chiïtes. Le rôle politique joué par les armées nationales varie. En Algérie, l'opposition est craintive. Les forces de police et de l'armée quadrillent les villes, en particulier Alger, empêchant les regroupements et manifestations de masse. Encore traumatisée des suites de la tentative de démocratisation conduite en 1992 (qui avait vu la victoire des mouvements islamistes mais avait été tuée dans l'œuf par l'armée, conduisant à un conflit interne sanglant

pendant une décennie), la population hésite à s'engager.

En Tunisie, le président autocrate Ben Ali a quitté le pays le 14 janvier 2011. Le vide politique est tel qu'il a été fait appel à une ancienne figure nationale, âgée de 85 ans, pour prendre les rênes du pouvoir. L'atmosphère est délétère. Une population jeune, au chômage, tente d'émigrer illégalement vers l'Europe.

En Egypte, où le président Moubarak a abandonné le pouvoir le 11 février 2011, la discorde sociale couve. L'économie est en perdition, la sécurité précaire. La foule se mobilise sur la Place Tahrir à tout prétexte. Le 19 mars 2011, le peuple égyptien a accepté, par référendum, des amendements à la Constitution. Des élections parlementaires devraient avoir lieu dans les six mois, suivies ultérieurement de l'élection présidentielle.

En Syrie, où la population est sunnite à plus de 80 %, le pouvoir, très centralisé et fort, reste aux mains de la minorité chiite qui tient le parti Baath, l'état-major militaire et les services secrets. La protestation revendiquant plus de démocratie est partie de la grande mosquée sunnite de la ville de Dera'a, les 18 et 19 mars 2011, puis s'est étendue vers Damas et plus au nord. Le « printemps arabe » a offert aux opposants, surtout aux Frères musulmans, le courage de se faire à nouveau entendre. Le régime, qui peut compter sur l'appui d'une bonne partie de la population, ne semble pas favoriser l'ouverture politique, mettant les troubles au compte d'un complot.

Au Yémen, où le pouvoir est accaparé par des chefs de tribus qui se muent en autocrates corrompus, les escarmouches armées et les tentatives de sécession sont endémiques. La présence de groupes islamistes violents, dont Al Qaïda, est connue et crainte. L'autorité du président de la République est ouvertement mise en cause. Le mouvement de révolte

ne semble pas inclure l'ensemble du peuple. L'issue du conflit reste incertaine. La violence armée n'est pas à exclure.

Interventions extérieures

Les puissances occidentales sont, dans un passé récent, intervenues militairement dans deux pays membres de la Ligue arabe : la Somalie et l'Irak, avec des résultats très mitigés. Ces expériences hantent la réflexion des décideurs politiques concernant la guerre en Libye. En Somalie, une révolution chassa, en 1991, le président dictateur Siad Barre. Sa chute entraîna une guerre civile. Le Conseil de sécurité des Nations Unies décida de l'envoi d'une force de maintien de la paix. Devant la misère des populations, en décembre 1992, une coalition militaire sous l'égide des Etats-Unis débarqua sous les feux des projecteurs et des caméras de télévision, dans le cadre d'une opération au nom généreux, *Restaurer l'espoir*. Il s'agissait de la première intervention armée sous le signe de l'« ingérence humanitaire ». Dix mois après, devant les pertes subies par les soldats coalisés, dont une dizaine d'Américains, les troupes se retirèrent et la mission prit fin. Depuis, le pays n'a plus jamais eu de gouvernement. Il est devenu l'exemple de l'« Etat failli » ou de l'« Etat en déliquescence ».

En Irak, en 2003, sous l'allégation fallacieuse que le dictateur Saddam Hussein développait des armes de destruction massive, les Etats-Unis, sans accord du Conseil de sécurité des Nations Unies, avec une coalition de quelques Etats dont le Royaume-Uni, envahit l'Irak dans le cadre d'une guerre qui devait être courte. L'objectif était un changement de régime et l'instauration de la démocratie. Le conflit a coûté la vie à des centaines de milliers de personnes, sur-

tout des civils. L'engagement américain prendra fin en décembre 2011. Un parlement a été élu, un gouvernement formé après moult péripéties, la sécurité demeure aléatoire. Ce conflit armé est l'exemple de l'enlèvement de forces coalisées voulant imposer la démocratie.

Le cas libyen

La double optique des expériences somalienne et irakienne illustre la difficulté du cas libyen. La Libye n'est pas une nation. Elle est constituée de trois provinces disparates, elles-mêmes divisées en de nombreuses tribus. Elle n'est pas davantage un Etat, mais un « pouvoir de masse », *Jamahiriya*, système confondant les philosophies politiques les plus dissemblables, mêlant des préceptes islamiques et des principes occidentaux socialistes.

Les manifestations qui ont débuté le 13 février 2011 ont été faussement considérées par la presse étrangère comme la continuation des protestations estudiantines de Tunisie et d'Egypte : des foules allaient se masser sur les places principales des grandes villes et de la capitale pour exiger, et obtenir, le départ de leur président tyrannique. En réalité, il est rapidement apparu qu'il s'agissait d'une révolte armée. Ce fut le premier malentendu.

Les événements se précipitèrent lorsque l'idée s'imposa que les insurgés, peu armés et non entraînés, pouvaient être exterminés et qu'un véritable massacre de populations civiles était possible. Les pays occidentaux réagirent, une réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations Unies fut convoquée et une résolution adoptée le 17 mars 2011. Une veillée de guerre fut réunie à Paris le 19 et les bombardements sur la Libye commencèrent le lendemain. En

72 heures, ce qui avait été initialement considéré comme une révolte populaire pour la démocratie devint un conflit armé internationalisé !

Le second malentendu émane de la résolution 1973 du Conseil de sécurité elle-même. Schématiquement, elle se compose de trois volets : cessez-le-feu, instauration d'une zone d'exclusion aérienne et protection des populations civiles. A ce stade, elle n'autorise pas une intervention terrestre.

Le cessez-le-feu est difficile à établir entre des insurgés sans structure ni discipline et un gouvernement autoritaire avec un long registre de violations du droit. Aucun mécanisme de contrôle de son application n'est prévu. L'établissement d'une zone d'exclusion aérienne est pour sa part un acte de guerre. En toute hypothèse, le rôle de l'aviation est, dans ce genre de guerre civile, très marginal ; les cibles sont limitées et leur liste n'est pas extensible à l'infini. Cette mesure doit donc être rattachée à la troisième composante de la résolution, soit la protection des populations civiles. Les moyens de sa mise en œuvre prêtent à des interprétations très divergentes. Pour certains, une autorisation d'agir sans limite a été donnée. Pour d'autres, non. La question se pose alors de savoir si l'ONU est habilitée à prendre parti pour l'un des belligérants en lui apportant une aide directe et déterminante.

A l'évidence, le but ultime de l'intervention est un changement de régime. En réunissant une armada démesurée, les forces coalisées espèrent surtout faire plier le colonel Kadhafi ou, mieux encore, le faire éliminer par une révolution de palais. Des signes « encourageants » sont à relever : une médiation politique par le truchement d'un transfert de pouvoir est considérée, la voie diplomatique pourrait s'ouvrir. La résolution du

Conseil de sécurité (art. 2) demande un dialogue qui conduirait à une solution pacifique et durable du conflit. Le spectre de l'enlèvement ou de la « somalisation » n'est toutefois pas dissipé.

Gouvernance et démocratie

On a pu lire que le réveil arabe mettrait fin au danger, sans doute exagéré, de l'islamisme. La réflexion, parfois discutable mais pénétrante, de Huntington dans *The Clash of Civilizations* serait devenue caduque. Contrairement à ce qu'il évoquait, l'humanité ne serait pas divisée en fonctions des cultures, mais unie par une sorte de civilisation universelle. La jeunesse de Tunisie, d'Égypte, de Libye, etc. se serait soulevée au nom de la dignité et de la liberté dès qu'elle a cessé d'être paralysée par la peur. C'est incontestable. Revendique-t-elle pour autant la « démocratie », dans l'acceptation occidentale du terme ?

La révolte arabe du « printemps » 2011 est libertaire avant d'être démocratique. Huntington écrivait que les peuples musulmans sont davantage attachés à leur religion qu'à leur État ou nation : ils accepteraient donc moins aisément le pluralisme. Les contestataires et combattants de la liberté ont d'ailleurs manifesté en criant non pas tant « Vive la démocratie », que « *Allahu Akbar* ». Si la société musulmane est bien théocentrique, cela ne signifie nullement que la culture impose la soumission à un tyran, l'acceptation de l'injustice et de la corruption la plus éhontée. Au contraire.

Il a souvent été fait référence aux dangers que présenterait le fondamentalisme musulman. La question mérite d'être posée. L'islamisme s'est nourri des échecs économiques et sociaux dans

ces Etats nés au XX^e siècle. Depuis sa tendre enfance, l'élève arabe apprend que l'islam est global. La loi inspirée du Coran, expression de la volonté divine éternelle et imparfaitable, est destinée à fonder une société juste et progressiste. Les exemples tirés des siècles passés, où les musulmans portaient le flambeau de la civilisation, renforcent cette conviction. Pourtant la réalité quotidienne démontre le contraire : sous-développement économique, injustice sociale, chômage, corruption, soumission implicite ou explicite à la volonté extérieure, etc.

Les Etats du Moyen-Orient ont expérimenté la gamme des idéologies étrangères : nationalisme, libéralisme, socialisme. Toutes ont échoué. La solution se trouverait donc dans un retour sincère aux sources, donc à l'islam, d'autant plus que les représentants de cette mouvance politique seraient intègres et soucieux du bien-être des plus pauvres, qu'ils ne manquent d'ailleurs pas d'aider. Ces mouvements ont été injustement stigmatisés et souvent persécutés par les régimes dictatoriaux. L'opinion publique occidentale, elle, les craint, sans les connaître.

Les « Frères musulmans » (ou quelle que soit leur dénomination) doivent faire partie du paysage politique et exercer une influence. Dans leur immense majorité, ce sont des gens pacifiques que les expériences de la République islamique d'Iran ne paraissent pas fasciner. Les mouvements extrémistes violents sont nés dans les pays où la répression à leur encontre a été la plus sévère. A moyen et long termes, ce sont les « modérés » qui vaincront le terrorisme représenté par Al Qaïda ou d'autres. Certes, la vie sociale et politique pourrait être altérée dans ces pays, selon leur influence respective. Il est aussi à prévoir

que le statut de la femme sera modifié et que les rapports avec Israël se dégraderont.

Les peuples arabes savent ce qu'ils souhaitent : chasser les autocrates et les régimes injustes qu'ils représentent. Ils ignorent, comme tous les révoltés de l'Histoire, ce par quoi ils veulent les remplacer. Force est malheureusement de constater que, plusieurs semaines après la destitution des présidents, la situation est loin d'être stabilisée en Egypte et en Tunisie.

La démocratie est un phénomène éminemment complexe qui inclut des modes de fonctionnement, mais également des traditions et des valeurs. Les élections ne sont qu'une des nombreuses composantes du processus. Vouloir en organiser précipitamment est dangereux. En toute hypothèse, les élections ne sont pas un ingrédient de stabilité et d'unification mais au contraire de division, puisqu'il faut nécessairement des vainqueurs et des vaincus.

Tunis, 2005



La confusion entre démocratie et gouvernance doit être évitée. La première se réfère à la forme ou à la structure politique ; la seconde est plus large, touchant à la fois la forme et la substance. Il peut exister des démocraties sans bonne gouvernance, mais aucune bonne gouvernance n'est possible sans que les autorités aient, d'une façon ou d'une autre, à faire rapport de leurs actes aux citoyens et sans que ceux-ci ne jouissent des droits humains les plus généralement reconnus.

Les révoltes du « printemps arabe » ont été engendrées, certes, par un désir de dignité et de liberté, mais surtout par le besoin d'obtenir un travail, un salaire décent et un niveau de vie acceptable. L'impératif d'espérance fut plus fort que l'appel à la démocratie. L'instauration

d'une bonne gouvernance, sous quelque forme que ce soit, dans les pays qui ont chassé l'absolutisme implique un accompagnement économique considérable. Les slogans atteignent rapidement leurs limites.

Solidarité internationale

L'Europe et plus largement l'Occident ont-ils la volonté et, surtout, les moyens de faire face aux défis qui s'annoncent ? Leurs immenses difficultés financières actuelles sont connues. Qui est disposé à reconsidérer les termes de l'échange et la conduite générale des affaires commerciales qui, depuis des lustres, défavorisent les pays les plus vulnérables dans leur développement économique ? Le plus à craindre dans l'immédiat est que l'instabilité présente ne se prolonge. L'échec dans le domaine socio-économique ouvrirait la porte à tous les extrémismes.

Il n'est pas inutile de rappeler qu'en 2008, devant la crainte inspirée par les émeutes de la faim, les Etats du G-8 avaient pris l'engagement de consacrer 22 milliards de USD sur trois ans, afin d'augmenter la production agroalimentaire dans les pays les plus atteints. A ce jour, la Banque mondiale en a reçu 400 millions, soit moins de 2 % ! Si la précarité devait demeurer dans les pays arabes ayant mis fin aux régimes oppresseurs, les nouveaux gouvernants, incapables d'assurer le pain quotidien à leurs citoyens, auraient à leur offrir le nationalisme et la xénophobie militante, que seuls de nouveaux coups d'Etat militaires ou la mise en place d'autres dictatures pourraient calmer. La vigilance est de mise.

M. A. B.

20^e volée de l'AOT

L'Atelier œcuménique de théologie propose un nouveau parcours de deux ans (sept. 2011 - juin 2013)

sur le thème :

Nos liens, dépendances ou alliances ?

avec des rencontres hebdomadaires pour partager des questions de vie et de foi, pour réfléchir à des questions de sens et lire des textes de la Bible.

Pour découvrir l'AOT, vous pouvez vous inscrire à deux cours « portes ouvertes » :

- lundi 23 mai 2011, *Les lumières*
- lundi 30 mai 2011, *Les maîtres du soupçon*

de 14h à 16h ou de 19h à 21h, au Centre des unions chrétiennes avenue Ste-Clotilde 9, 1205 GE

contact@aotge.ch ; ☎ ++ 22 321 40 88
www.aotge.ch

Où va l'armée suisse ?

●●● **Dominique Juillard**, Arbaz (VS)

Divisionnaire (aD), ancien attaché de défense à Paris, président de l'Association de la « Revue militaire suisse »

En matière d'armée, les Confédérés hésitent entre un modèle de Suisse résolument tournée vers l'avenir, ouverte à l'Europe et prenant une part active dans le monde là où la paix est menacée, et le maintien de la Suisse traditionnelle, fidèle à son passé, construite et sauvegardée grâce à la stricte neutralité en matière de politique internationale et grâce à son peuple en armes sous la forme de milices fédéralistes. Mais la Suisse, comme tous les autres pays de la planète, vit dans un monde en profonde mutation (dans lequel en particulier les menaces et les risques sont de plus en plus non-militaires, non-étatiques et transfrontaliers). Cela a évidemment un impact majeur sur la sécurité du pays en général et de ses citoyens en particulier.

Il ne peut être question de brosser ici un tableau complet des répercussions sur la sécurité de la Suisse de l'évolution des menaces, de la mondialisation, de la globalisation, de la révolution informatique ou encore de la transformation radicale des relations internationales - remise en cause du rôle dominant de l'Etat-nation, apparition de nouveaux

acteurs supra- et transnationaux, transfert de la tâche régaliennne de l'emploi de la force vers des SMP (sociétés militaires privées).

Quatre exemples suffiront à illustrer combien la sécurité des Suisses est directement concernée par ce qui se passe hors de nos frontières : le flux de réfugiés kurdes ou afghans à nos frontières, certaines menaces terroristes ainsi que la hausse du prix du pétrole ont un lien étroit avec les conflits en Iraq et en Afghanistan ; les attaques des pirates au large des côtes somaliennes visent aussi la flotte de haute mer suisse et mettent en danger notre ravitaillement en biens de première nécessité ; le blocage par Postfinance du compte de Wikileaks a déclenché des attaques ciblées sur certains de nos systèmes informatiques vitaux ; les habitants de Genève et de Vaud vivent au quotidien les désagréments et l'insécurité provoqués par les hold-up et les vols commis par ce qu'on regroupe désormais sous le sigle OCT (organisations criminelles transfrontalières).

Comme le rappelle opportunément l'article 2 de notre Constitution, la tâche première de l'Etat est d'assurer la sécurité du pays et de ses citoyens.¹ L'Etat dispose pour accomplir cette tâche d'une « boîte à outils » : armée, police, garde frontière, protection civile, pompiers, service de secours. Ces outils

politique

« L'armée suisse est en crise - l'armée suisse implose ! » : voilà quelques titres que l'on a pu lire ou entendre dans les médias. Ce n'est pas tellement l'armée qui ne sait pas où elle va. Ce sont plutôt les citoyennes et les citoyens suisses, et plus particulièrement les politiques élus pour préparer l'avenir du pays dans un monde en perpétuel et rapide changement, qui peinent à avoir une vision globale commune - une stratégie - en matière de défense et de sécurité.

1 • Avant même de « favoriser le bien-être commun » car il n'y a pas de développement économique et social, et donc de bien-être, sans sécurité !

doivent en permanence être adaptés à l'évolution des risques et menaces, tout en cherchant à améliorer leur complémentarité et à profiter des synergies. Et c'est là que le bât blesse !

Divisions politiques

Le large consensus qui existait durant la guerre froide autour des questions de défense et de sécurité a volé en éclats et cède la place à une polarisation néfaste. Les partis politiques comme les citoyens sont aujourd'hui profondément divisés lorsqu'il s'agit de définir quels sont nos intérêts vitaux et quelle politique de défense et de sécurité nous voulons mener pour les défendre.

Lorsqu'il est question de réformer nos outils de sécurité, notre regard est embué par trois mythes : la neutralité, le système de milice et le fédéralisme. Il est vrai qu'il est difficile de se séparer de trois principes qui ont fait leurs preuves et qui nous ont garanti paix et prospérité durant plus de sept siècles. Mais en postulant, avant même d'avoir commencé le travail de réforme, qu'il ne sera pas touché à ces trois piliers (qui ont caractérisé non seulement notre système militaire, mais aussi la politique nationale, cantonale et communale et bien d'autres domaines de la vie publique suisse, comme par exemple les corps de sapeurs-pompiers), on se condamne à mener une politique de défense et de sécurité qui ne tient pas compte des réalités de notre nouvel environnement géopolitique et géostratégique.

Depuis la chute du mur de Berlin et l'éclatement de l'Union soviétique, la Suisse se trouve dans un environnement sécuritaire inédit, dans une situation qu'elle n'a jamais connue avant 1990. Pour la première fois depuis l'alliance des trois Waldstaetten en 1291,

la Confédération est entourée de voisins faisant tous partie de la même organisation politique et est intégrée dans le même système de sécurité intérieure (Schengen) qu'eux. En termes de géostratégie et de géopolitique, il n'existe plus de *Sonderfall Schweiz* : la Suisse est au cœur de l'Europe et la traditionnelle séparation entre sécurité intérieure (tâche prioritaire de la police) et sécurité extérieure (mission première de l'armée) s'estompe de plus en plus.

Cela, une partie de nos concitoyens et de nos politiciens ne le réalise pas encore pleinement (ou peine à l'admettre... ?). C'est pourquoi il y a à droite du spectre politique les défenseurs d'une Suisse nationaliste, autonome et indépendante, qui rêvent d'une Suisse qui, de fait, n'existe plus. Ils tiennent mordicus à l'armée de milice, autonome, fédéraliste et neutre, formée de gros bataillons, accrochée à la frontière et couvrant tout le territoire d'un dense réseau de zones de défense. Tout à gauche, il y a les doux rêveurs qui croient à la fin de l'Histoire, à un monde pacifique et qui prônent la suppression pure et simple de l'armée.² Ces deux extrêmes joignent souvent leurs forces dans des alliances contre-nature pour faire capoter tout projet de développement des forces de sécurité (comme ce fut le cas pour l'avion de transport ou l'emploi du DRA³ 10). Reste le centre, aux contours plutôt flous, cherchant le compromis, mais qui peine à trouver une plate-forme commune pour contrebalancer les pôles extrêmes.

2 • Comme l'exige le programme du Parti socialiste, adopté en octobre 2010.

3 • Détachement de reconnaissance de l'Armée, une unité d'élite professionnelle créée en 2007. (n.d.l.r.)

Il appartient donc au Conseil fédéral d'expliquer et au Parlement de confirmer de manière convaincante quels sont les intérêts de la Suisse, en quoi ils sont menacés et comment nous voulons les défendre. C'est sur cette base que sont formulées les missions de l'armée.

Un contrat opérationnel

Une fois celles-ci données, il est possible de définir ce que l'on appelle en jargon militaire le « contrat opérationnel » : pour faire face à une menace précise, quelles forces, de quelle nature, doivent être disponibles, dans quel délai, pour quelle durée. Le *Rapport sur l'Armée 2010* du 1^{er} octobre 2010 (en discussion aux Chambres)⁴ propose au ch. 5.2. ce qu'il appelle un « profil de prestations » : par exemple, est requis pour *l'aide en cas de catastrophe*, un minimum de 150 militaires aptes à intervenir au pied levé durant plusieurs semaines ; ou encore, pour *la sauvegarde de la souveraineté de l'espace aérien avec service de police aérienne renforcée*, l'armée doit pouvoir compter, dans un délai de 2 semaines, sur 3500 militaires, pour une durée maximum de 2 semaines.

Ce n'est que lorsque des planificateurs militaires ont en main ce contrat opérationnel qu'ils peuvent procéder à la réforme des forces, c'est-à-dire élaborer la doctrine d'emploi, définir les structures et l'organisation des armées, établir les besoins en armement et équipement et fixer la nature et la durée de l'instruction de base et de l'entraînement. Vouloir fixer l'effectif global de l'armée (la fourchette varie selon les sensibilités politiques de 20 000 à

180 000 hommes) ou le modèle de service (conscription, milice volontaire, armée professionnelle) avant d'avoir clairement défini ce qu'on attend de l'instrument « armée », comme le font certains « experts », c'est mettre la charrue avant les bœufs.

Mais ce n'est pas seulement le contexte géopolitique qui impose une réforme de notre système militaire, il y a un certain nombre de conditions-cadre qui ont profondément évolué et qui nécessitent des adaptations significatives. Trois facteurs sont particulièrement dimensionnant pour les planificateurs militaires : la démographie, la disponibilité des citoyens face à l'obligation de servir (qu'elle soit limitée objectivement par des facteurs économiques et socio-professionnels ou en raison de l'évolution des motivations personnelles des citoyens) et les finances.

La démographie d'abord. On connaît la ressource humaine disponible pour alimenter l'armée en 2030 puisque les soldats potentiels sont déjà nés. Or, avec la baisse de la natalité, on évalue que de 18 000 jeunes hommes recrutés annuellement en 2010, on passera à 16 300 en 2025. Il en manquera donc à cet horizon environ 25 % pour alimenter les formations. A l'évidence, il ne sera pas possible de maintenir longtemps le volume des forces actuel. Et il ne s'agit là que des hommes du rang. Pour des raisons liées à la globalisation et à l'évolution du climat social, il sera de plus en plus difficile de recruter les officiers et sous-officiers pour encadrer la troupe (il manque aujourd'hui déjà annuellement à peu près 25 % de candidats pour alimenter le nombre nécessaire de 1200 lieutenants). Ensuite, la question de la disponibilité du citoyen face à l'obligation de servir. D'une part, la suppression de l'examen

4 • Disponible sur www.vbs.admin.ch.

de conscience obligatoire a fait passer, en une année, l'effectif global des candidats au service civil de 1800 à 8500. Cela fait autant de soldats en moins. D'autre part, l'introduction du système de Bologne pour les études universitaires et le nombre croissant de cadres étrangers dans les grandes entreprises rendent presque impossible de mener de front des études et plus tard une carrière professionnelle et militaire. On atteint là les limites du système de milice. Enfin, les finances. Gambetta aurait dit que la politique est l'art du possible (et on ajoutera : du compromis). Cela est particulièrement vrai pour les finances publiques. Il appartient aux militaires de démontrer quels sont les moyens nécessaires pour remplir les missions reçues du politique et combien ils coûtent. Au politique ensuite de mettre en regard ces demandes avec les coûts des autres tâches de l'Etat et de procéder aux douloureux arbitrages. C'est d'ailleurs ce qui est fait dans le *Rapport sur l'armée* déjà mentionné. Sans entrer dans une guerre des chiffres, il apparaît un écart d'environ 1 milliard de francs entre les besoins chiffrés par le chef du DDPS (environ 5,4 milliards) et ce que le Parlement est prêt à allouer à la défense (environ 4,4 milliards). Les responsables de l'armée ont maintenant mission d'établir un catalogue des économies possibles, en mettant en regard ce que l'armée ne sera plus en mesure de faire. Parlant de réforme des forces armées, il faut encore avoir à l'esprit qu'il est impossible de construire une nouvelle armée sans partir de ce qui existe (armements, équipements, infrastructures, administration, organisation). Ce qui réduit singulièrement les options (surtout si on les considère sous l'angle des coûts).

Des choix cohérents

Le Conseil fédéral a tenté dans le *Rapport sur la politique de sécurité* de présenter une vision globale de notre politique en la matière. De même, il propose dans le *Rapport sur l'armée* une ébauche de contrat opérationnel. Mais comme souvent en politique suisse, ces rapports ne contiennent pas l'esquisse d'une stratégie globale cohérente, mais sont un compromis tendant à satisfaire des attentes aussi diverses que la renonciation pure et simple à toute force militaire et le retour à l'armée de masse de la guerre froide.

La parole est maintenant aux partis et à leurs élus nationaux. Les perspectives resteront vagues aussi longtemps que l'on ne s'entendra pas sur les options fondamentales : armée servant à la défense du territoire contre une attaque armée du pays ? armée servant à soutenir les autorités dans la protection des infrastructures vitales du pays et le maintien de l'ordre intérieur ? armée capable d'intervenir - en coopération avec d'autres armées - en dehors des frontières pour empêcher des conflits, garantir la stabilité et promouvoir la paix ? ou tout cela à la fois ? et dans quelles priorités ?

Il appartient aux Chambres fédérales de faire ces choix en définissant clairement ce qu'elles attendent de l'armée. Mais elles ont aussi le devoir de garantir la cohérence entre missions données à l'armée et ressources - humaines, financières - nécessaires pour pouvoir les remplir avec succès. Pour l'instant, on est loin du compte, mais il n'est jamais trop tard pour bien faire.

D. J.

Deux vagues

J'ai bien lu le n° 615 de choisir (mars), j'ai aimé Dietrich Bonhoeffer et Gladys Théodoloz, et le reste. Tout allait bien. Et puis au bout de quelques heures une envie m'est venue de mal me conduire et de mettre les pieds dans le plat. Je me suis vu dans une barque sur la mer de Tibériade avec vous tous, discutant des vertus et des défauts des conciles, de ceux des monseigneurs de la curie romaine, du diaconat, du sacerdoce refusé aux femmes, de l'immobilisme, de l'attentisme, du grégorianisme, que sais-je encore ? Et puis, tout d'un coup, j'ai aperçu deux vagues au loin qui venaient vers nous et j'ai pris peur.

C'est très bien de parler de la prêtrise des femmes. C'est même devenu une obsession, une tarte à la crème des journalistes des grands journaux européens, tout spécialement de ceux qu'on ne voit jamais à l'église. C'est porteur. Oh ! je précise que je souhaite cette évolution avec vous. J'ai rencontré d'excellentes femmes pasteures de l'Eglise nationale protestante. Il commence aussi à y avoir des femmes rabbins (libérales). Seulement cette évolution va prendre du temps, et c'est un peu la « faute » de Jésus parce qu'il a choisi douze disciples masculins et s'est « contenté » d'avoir d'excellentes amies femmes. Et pendant ce temps, nous ne donnons pas une image rayonnante d'entente parfaite dans notre Eglise. Une bande de « rouscailleurs », ce n'est pas une bonne publicité... Bon, les hommes sont comme ça, faut s'y faire !

Oui, mais j'ai vu deux grosses vagues pas si loin que ça. La première, vous la connaissez comme moi. En fait ce n'est pas une vague, c'est un grand creux. Le dimanche matin à la messe, on voit beaucoup de cheveux gris ou blancs et des Africains vieux et jeunes. Nos jeunes Blancs, ils vont à des concerts rock ou pop, agitant leurs bras comme pour un Alléluia. Ça devait être un peu comme ça sur la colline des Béatitudes. Alors je crois que plutôt que de se disputer sur le sacerdoce, il serait beaucoup plus efficace d'intensifier nos efforts sur la recher-

che de meilleurs moyens d'annoncer l'Évangile, de rendre plus chaleureux nos offices et plus prenants nos chants et nos homélies. Pas facile ! Et on n'est pas aidé par le terrible tsunami japonais. Lisez donc les réactions de lecteurs qui apostrophent Dieu pour sa non-intervention.

La deuxième vague est plus subtile. L'Abbé Guy Gilbert l'a compris depuis longtemps. Nous la devons aux musulmans immigrés - bien plus en France qu'en Suisse je crois. Quel vilain raciste je suis ! Rassurez-vous, bonnes gens, les musulmans non-intégristes n'ont rien fait de mal mais ce sont les anti-chrétiens embusqués derrière les immigrés qui ont patiemment, habilement, attendu le bon moment pour intensifier leur travail d'éradication des images du christianisme chez nous. Avez-vous besoin d'une preuve ? Prenez l'affaire de l'Agenda Europa 2011. Conçu par l'Union européenne, cet agenda, diffusé en septembre 2010 à plus de 3 millions de lycéens pour leur donner des informations utiles, contenait un calendrier qui rappelait les principales fêtes musulmanes, juives et hindoues... mais omettait simplement les fêtes chrétiennes ! Ou encore, la radio France-Culture a cessé de transmettre cette année en direct, le dimanche après-midi, les Conférences de Carême, brisant ainsi une tradition de plus de 50 ans. Oui, il y a des choses plus urgentes à faire que débattre du sacerdoce.

Vincent Chabaud
Genève

Venez nombreux !

Grande vente de livres
du CEDOFOR

samedi 28 mai, de 9h à 13h !

18, rue Jacques-Dalphin
1227 Carouge-Genève

www.cedofor.ch

Gitans en tension

●●● **Guy-Th. Bedouelle o.p.**, Angers (F)
Recteur de l'Université catholique de l'Ouest

Jimmy Rivière
 de **Teddy Lussi-Modeste**

Alors que la politique française a, il y a peu de temps, attiré les regards vers les Gitans en situation irrégulière, deux films récents et en quelque sorte parallèles nous entraînent dans leur monde particulier. Très différemment de Tony Gatlif qui, en 1998, avec *Gadjo dilo*, introduisait un jeune Français dans les tribus de Roumanie, ces deux œuvres nous rappellent que ces Gitans blonds à peau blanche se trouvent chez nous, en voie de sédentarisation et pourtant soudés par leurs lois étranges et l'esprit de clan.

Les Yéniches habitent près de Beauvais pour le film de Jean-Charles Hue, et à côté de Grenoble pour celui de Lussi-Modeste. Bien plus, les deux films sont centrés sur le phénomène de la conversion provoquée par l'attachement de ces familles au pentecôtisme évangélique et sur la tension qu'elle suscite, chez les hommes en particulier.

« Jimmy Rivière »



La chair et l'esprit

Jimmy Rivière est un jeune homme habité par une passion, la boxe thaïe, pour laquelle il semble doué ou du moins prometteur, mais aussi par un attrait, sinon amoureux du moins sexuel, pour une jeune fille d'origine arabe, rejetée par la communauté gitane, surtout les femmes. Musclé, râblé, portant beau, Jimmy est le coq de la tribu. Au moment où commence le film, il s'est décidé à demander le baptême, encouragé par le pasteur aux oraisons sonores et aux prêches exaltés. Tout habillé de blanc, il est plongé dans un petit étang, entouré des fidèles qui le regardent avec fierté. Désormais Jimmy témoignera au culte, pour l'édification des jeunes, de sa vie passée dans la violence, l'alcool et la débauche dont Jésus l'a sauvé.

La seconde partie du film montre la tension qui s'établit chez Jimmy entre la chair et l'esprit, confronté aux exigences du corps et ses plaisirs de violence, mais aussi aux promesses publiques du baptême de l'âge adulte qui lui ont fait renoncer à la boxe et à sa petite amie. En butte aux moqueries des autres garçons, résistant d'abord avec courage, Jimmy est hanté par ses démons. Il y cédera, mais qui sait ce qui adviendra de lui ?

La réussite du film est de faire sentir, par le lyrisme des images et par la nostalgie d'une belle musique, le combat intérieur, les puissants attraites de la tentation de la

vie heurtée qui apparaît virile aux mâles de son âge, et la fidélité à un idéal de sobriété et de loyauté qui s'inscrit dans une certaine innocence de la vie nomade encore proche de la nature. A cet égard, la première scène du film est emblématique : elle montre au ralenti ces jeunes hommes, qu'on voit de dos, marchant dans la lumière du petit matin, se saluant joyeusement et s'en allant en une procession païenne, dans une clairière, pour satisfaire leurs besoins, accroupis à quatre ou cinq se faisant face. Il y a dans ces quelques minutes à la fois la fraternité fondatrice de l'ordre de la communauté, le ritualisme d'une vie de groupe et une trivialité qui s'exprime également tout au long par le langage. Teddy Lussi-Modeste est issu de ce milieu et a réussi à nous le rendre proche en sauvegardant son mystère.

Péché et grâce

La BM du Seigneur est celle que conduit à toute allure un garçon à travers le village-campement formé des caravanes de la communauté à laquelle il appartient. C'est à travers le bruit de ce rodéo que commence le film de Jean-Charles Hue. Un tel désordre qui met en danger les enfants ne peut être toléré. Un des anciens organise un duel à mains nues, en demandant à son fils de seize ans d'aller défier son cousin âgé de vingt. Un petit groupe accompagne le champion, qui se bat vaillamment avant d'essayer un coup bas. Mais quelques images plus loin, on retrouve tout le monde, y compris les deux combattants, autour d'une bière. Le mal a été exorcisé, le rite a eu lieu, la vie continue...

Le réalisateur, lui-même de lointaine origine tzigane serbe, a vécu pendant quelques années avec ces Yéniches

avant de leur proposer de jouer leur propre rôle. La famille Dorkel a accepté de tourner ce film inclassable, entre réalisme et fiction, entre intégration et rébellion, mais, là aussi, entre péché et grâce.

Si le culte pentecôtiste est bien présent dans le quotidien des Dorkel, c'est néanmoins par une conversion personnelle, fondée sur une vision, que Fred, plus ou moins chef de famille et pesant bien 100 kilos, rejoint l'appel du Christ. Il a eu la visite d'un ange enveloppé d'une grande lumière : comme une preuve de son passage, cet « envoyé » lui a laissé un gros chien blanc qui ne le quitte plus. Désormais Fred doit mener une vie impeccable.

Mais on estime qu'il fait la leçon aux autres. Un beau soir, entraîné par des camarades, le converti se laisse aller à boire et, à moitié ivre, va voler cette BM blanche qui, dans son garage, semble attendre son nouveau propriétaire. Le remords ne tarde pas. Il tire sur son trophée automobile. Le chien est tué lui aussi, victime expiatoire, innocente, à la manière dont Bresson avait fait d'un âne une figure christique dans *Au hasard Balthazar*.

Filmée dans la nuit ou dans une lumière par laquelle les terrains vagues prennent une allure crépusculaire, avec l'incantation du langage ponctué de possessifs : « mon frère, mon copain, mon cousin » et d'autres expressions moins châtiées, dans la proximité du divin que le pentecôtisme encourage, plus soucieux du sentiment que de la doctrine, cette œuvre nous place dans une tension entre un bien et un mal différents sans doute de nos catégories, et nous touche par sa sincérité.

G.-Th. B.

cinéma

La BM du Seigneur de Jean-Charles Hue

Konrad Witz

●●● **Geneviève Nevejan**, Paris
Historienne de l'art

Konrad Witz
(1400-1447)

Kunstmuseum,
Bâle, jusqu'au 3 juillet

Le Kunstmuseum de Bâle reconstitue l'œuvre de Konrad Witz, sans doute le plus célèbre peintre actif en Suisse. Si l'on excepte la fameuse *Pêche miraculeuse*, absente en raison de sa fragilité, l'exposition relate dans un ensemble quasi complet sa carrière fulgurante, curieusement éclipsée pendant plusieurs siècles d'oubli.

Konrad Witz ne nous est connu que depuis sa redécouverte en 1901 par Daniel Burckhardt, historien d'art originaire de Bâle, qui déchiffra l'inscription portée en latin sur le cadre du *Retable de Genève* : « Konrad Witz de Bâle a peint cette œuvre en 1444. » Malgré la rareté des œuvres de Witz et le peu d'archives susceptibles de combler les lacunes de son parcours, D. Burckhardt contribua à mettre en évidence ses innovations qui ont renouvelé l'histoire de la peinture, bien au-delà des seules frontières helvètes. Aujourd'hui l'ignorance concernant l'artiste est moins grande. Originaire de Rottweil-sur-le-Neckar, ville de la Souabe occidentale rattachée au Saint Empire, Witz naît probablement dans les premières années du XV^e siècle. Dix ans, c'est peu pour faire carrière, pourtant, autant qu'on le sache, Konrad Witz s'immortalisa durant cette courte décennie, de son admission au sein de la corporation des peintres *Zum Himmel und Stern* de Bâle, le 21 juin 1434, à sa disparition vers 1445.

En 1444, il signe le *Retable de Genève*, ce qui permit à D. Burckhardt d'identifier un certain nombre de ses peintures

à Bâle, mais aussi à Strasbourg et à Nuremberg. La notoriété du peintre est attestée par son droit de citoyenneté obtenu dès 1435. Cette accession à la bourgeoisie indique, au-delà de la seule personnalité de Konrad Witz, le changement de statut des artistes qui avaient œuvré pour ainsi dire dans l'anonymat, tout au long du Moyen-Age.

Witz se marie à une certaine Urselina, nièce d'un peintre renommé, Niklaus Rüschi, aussi appelé Lawelin, qui s'était établi à Bâle en 1405. La mort de l'artiste se situe entre 1445 et 1447 puisqu'on sait que son épouse est citée comme veuve durant ce court intermède. En dépit de la tentative du Kunstmuseum d'établir une descendance, l'artiste suscita peu d'émules, ce qui explique en partie l'oubli qui suivit sa disparition.

Formation

Face à ce silence, son œuvre demeure aujourd'hui encore le meilleur et le plus vaste champ d'investigation pour en savoir plus sur lui.

L'exposition bâloise reprend une hypothèse émise en 1942 par Otto Fischer, qui songe à des débuts en Bourgogne et aux Pays-Bas. Cette origine expliquerait les similitudes des peintures de Witz avec celles de Robert Campin qui animait un atelier florissant à Tournai, dans la Wallonie actuelle. Le réalisme puissant et novateur de ce peintre flamand avait déjà influencé Rogier van der Weyden, qui y avait suivi un appren-

tissage. Il eut une incidence sur l'émergence du naturalisme incisif et subtilement psychologique de Van Eyck et aussi, vraisemblablement, sur Konrad Witz.

De son côté, l'ampleur monumentale des figures de Witz, notamment dans le précoce *Retable du miroir du Salut*, trouverait son origine chez le sculpteur bourguignon Claus Sluter, auquel Witz aurait pu emprunter le canon trapu des figures. Représentée dans une niche carrée de pierre grise, l'allégorie de la synagogue sur le volet extérieur du célèbre retable porte la hampe brisée. Ses yeux bandés signifient son aveuglement au Christ qu'elle n'a pas su reconnaître. La lumière venant de droite sculpte son corps et en accentue les contours nets, alors que son ombre à l'arrière-plan le « silhouette ». Witz rompt ainsi avec la frêle préciosité du gothique international. Tout son style va se définir entre ce goût des volumes sculpturaux et une atmosphère de clair-obscur.

Même si l'artiste procède à un renouvellement des modes d'expression, il ne rompt pas radicalement avec la tradition médiévale, notamment par sa fidélité à la détrempe alors que, à la même époque, van Eyck préfère l'usage de la peinture à l'huile. *Sainte Catherine et sainte Madeleine du retable de la Vierge*, certainement exécuté à la fin de sa vie, contextualise les protagonistes dans une église gothique, pour la représentation de laquelle le peintre se risque à une mise en perspective. Malgré cela, Konrad Witz continue d'adopter une échelle hiérarchique qui miniatrise l'architecture.

A la différence d'un van Eyck, il ne prête pas de sentiments proprement humains

aux figures sacrées. Dans le même registre, il ignore une dramaturgie qui inscrirait son art dans une forme d'humanisme. Insensible au monde des vivants, il compose des êtres « taillés dans le roc ou coulés dans le métal », ainsi que l'écrivait Erwin Panofsky.¹ En cela, Witz appartient encore au XV^e siècle, qui marque le dernier chapitre de la peinture médiévale dans les pays du Nord.

Une œuvre emblématique

Alors que les témoignages, vestiges et archives abondent en Italie, le paysage dans lequel évolue Konrad Witz demeure tristement opaque et parcellaire. « Il ne subsiste sans doute pas plus de 3 % de la production picturale de l'époque en Suisse », souligne Bodo Brinkmann, commissaire de l'exposition. L'œuvre de Witz est d'autant plus capitale qu'à travers elle se dessine un carrefour d'influences et de foyers européens, qu'elle rend infiniment plus discernables. S'y dégage une internationalisation des carrières qui n'est pas que le fait de l'époque contemporaine : les artistes se déplacent à la faveur de commanditaires desquels dépendent leurs ressources.

En 1431, Bâle de toute évidence attire Konrad Witz en raison du concile en charge de réformer l'Eglise. La cité était à cette date le cœur spirituel de la Réforme. Le peintre doit sans doute à ce contexte la commande du *Retable du miroir du Salut*. De cette œuvre, dont le musée présente les neufs panneaux restaurés, on ne connaît précisément ni le commanditaire ni le lieu ni la date d'exécution. On peut cependant supposer qu'il était destiné au chœur de la collégiale Saint-Léonard de Bâle où siégeaient nombre de prélats du con-

1 • Voir *Peinture et dévotion en Europe du Nord à la fin du Moyen Age*, Flammarion, Paris 1997, 190 p. (n.d.l.r.)

cile. Son programme iconographique définissait les ambitions et le message d'une Eglise soucieuse de se réformer. Centré sur l'idée de l'unité acquise par le salut chrétien, il fut peut-être inspiré par le *Speculum humanae salvationis* (*Le miroir du Salut du genre humain*), traité dominicain du XIV^e siècle. Les scènes de l'Ancien Testament y dialoguent avec celles du Nouveau Testament, comme en témoigne le panneau de *L'Empereur Auguste et la Sibylle de Tibur*, conservé au Musée des beaux-arts de Dijon, qui préfigure la Nativité par l'annonce à l'empereur Auguste de la naissance du Christ.

Modernité du nord des Alpes

Quelles sont les innovations witzziennes ? Elles sont de plusieurs natures, même si le naturalisme est la modernité qui s'impose le plus magistralement. Le

« Saint Christophe »,
vers 1450



panneau de la *Pêche miraculeuse*, avec son magnifique paysage, manque cruellement à l'exposition bâloise, qui compense cependant cette lacune par le *Saint Christophe*.

Au traditionnel fond d'or qui subsiste dans le *Retable du miroir du Salut*, l'artiste préfère l'horizon élargi d'un vaste paysage frémissant de vérité. Bien que les rochers gardent une précision d'orfèvre, y compris dans les lointains, l'horizon observe l'atténuation des couleurs d'une vision rétinienne. L'eau, par sa transparence illusionniste, parachève un sens de l'observation et une volonté de cerner le réel, que Konrad Witz partage, sans vraisemblablement le savoir, avec les Italiens. Il applique une unité tonale qui fond les personnages dans une même lumière réelle. Comme dans *La pêche miraculeuse*, la concision chromatique est ranimée par les garances (réd : des rouges), en l'occurrence du vêtement de saint Christophe. Le personnage biblique y est actualisé par un paysage bien réel, qui concourt à l'humanisation du sacré à laquelle se rallie l'ensemble de l'Europe dès le XV^e siècle et plus unanimement au siècle suivant.

Konrad Witz s'ouvrit « à la peinture de la vie urbaine et du paysage », soulignait l'historien d'art Charles Sterling. Il confirme la part donnée à l'ombre par les peintres du Nord, qui ont joué un rôle aussi déterminant que les Italiens de la Renaissance dans la voie du réalisme. La modernité n'était pas moindre au nord des Alpes, elle s'exprimait simplement de manière différente.

G. N.

Guy Debord

Une goutte de vinaigre dans une mer d'huile

●●● **Gérard Joulé**, *Epalinges*
Ecrivain et traducteur

Guy Debord est né à Paris en 1931 dans une famille bourgeoise ruinée par la crise. A la fin de son adolescence, il découvre des auteurs qui auront une influence déterminante sur sa formation : Brantôme, Machiavel, Gracian, Quevedo, Retz, Tacite, Orwell. Dans les années '50, il est au centre d'un petit groupe de jeunes gens, qui s'évertuent à démontrer que l'art est mort en tant qu'entité séparée ou manifestation de l'ego privé et, incidemment, que la poésie, qui est comme l'écume des choses, doit désormais passer par la vie.

L'art et la vie sont à réinventer. On retrouve là un écho des sommations d'un Rimbaud et d'un Lautréamont. Les surréalistes et Dada ont échoué, l'objectif est de créer des « situations », d'où le mot de « situationniste ». Debord et ses amis attaquent en passant Le Corbusier, coupable, selon eux, d'avoir voulu supprimer la rue, lieu révolutionnaire par excellence, reste de foyer anarchique et insurrectionnel au sein de la Cité du Bien.

La critique de la culture débouche logiquement sur celle de la société elle-même. Debord voit ce que ses camarades marxistes staliniens ne voient pas. Il voit la logique de la marchandise s'étendre à tous les aspects de la vie quotidienne. L'évolution technologique suscite des besoins factices ou en ressuscite de primaires - comme l'inven-

tion de ce nouveau cordon ombilical ou chaîne d'esclave qui s'appelle le téléphone portable - qui n'ont d'autre but que de faire tourner la machine économique et de faire perdre à ses usagers la mémoire du passé et des temps héroïques, quand la terre n'était pas encore façonnée par les scientifiques et les techniciens.

La mort de l'Histoire

L'Histoire fut la grande idole de ce joueur d'échecs qui, n'ayant rien renié de ses idées ni de son mode de vie aventureux, finit sa vie dans l'ombre et la conspiration. De son belvédère, il vit mourir les nations et finir l'Histoire, mémoire et théâtre d'action des hauts faits des héros et des peuples. Le Néron de ce Pétrone et de ce Tacite, c'est la société tout entière, la société du spectacle. « Qui regarde, pour savoir la suite, dira-t-il encore, n'agira jamais, et tel doit bien être le spectateur-consommateur. » Ou encore, « la première intention de la domination spectaculaire est de faire disparaître la connaissance historique en général. Le spectacle organise avec maîtrise l'ignorance de ce qui advient, et, tout de suite après, l'oubli de ce qui a pu quand même être connu. » Le spectacle ayant tout envahi,

Fabien Danesi,
Le cinéma de Guy Debord ou la négativité à l'œuvre (1952-1994), Paris Expérimental, Paris 2011, 240 p.

Vincent Kaufmann,
Guy Debord, La révolution au service de la poésie, Fayard, Paris 2001, 410 p.

la critique du spectacle elle-même devient une marchandise comme les autres, tout comme celui qui s'y livre. Debord joua un rôle prépondérant dans l'explosion de 1968. Il dissoudra son Internationale situationniste en 1972 par souci de radicalisation, afin d'éviter toute tentative ou tentation de récupération par quelque pouvoir que ce soit. Incommodé dans sa santé, il se donnera la mort d'un coup de pistolet en plein cœur, dans sa propriété d'Auvergne en 1994. Polémiste à froid, son style ressemble à celui d'Albert Caraco, le dernier honnête homme en guerre avec son temps, un autre stoïcien, suicidé comme lui, épris de classicisme, de formes, de grandeur, de silence et de hauteur. Amoureux de grammaire, de syntaxe, de logique, de stratégie, de jeunes femmes et de vieux vins, ses livres se lisent comme ces bréviaires ou ces manuels d'artillerie que les héros stendhaliens ne quittaient pas des mains. Il se souvient du jour où Rivarol avait forgé cette phrase mémorable : « L'imprimerie est l'artillerie de la pensée. »

Guy Debord



Aujourd'hui on n'a plus de duels qu'avec des mots à blanc. C'est la suite logique de la machinerie bien huilée de la communication. Elle tourne à vide. Sa seule fonction : fabriquer l'huile nécessaire à sa propre lubrification. Tout baigne dans l'huile. C'est le monde des calmants, des euphorisants et des antidépresseurs. L'huile de la sérénité coule sur les grandes tempêtes de l'esprit, avant de réintégrer son verre d'eau. Société huileuse et erratique, celle du désordre établi que dénonçait Bernanos.

Plus de guerres classiques et aristocratiques, mais l'inexorable montée d'un terrorisme qui ne se donne même plus la peine de revendiquer. Jusqu'au jour où nous verrons à domicile ces terroristes reconvertis en anges gardiens chargés d'assurer notre protection ; le monde régi par des mafias et des multinationales, ces nouvelles féodalités. La fin de l'Histoire et l'instauration de l'ère analgésique sont un plaisant repos pour tout pouvoir. Elles lui garantissent le succès de ses entreprises ou du moins le bruit du succès.

« Les domaines de l'Histoire, poursuit Debord, étaient le mémorable, la totalité des événements dont les conséquences se manifesteraient longtemps. C'était inséparablement la connaissance qui devrait durer et aiderait à comprendre, au moins partiellement, ce qu'il pourrait advenir de nouveau : "Une acquisition pour toujours", disait Thucydide. Par là l'Histoire était la mesure d'une nouveauté véritable, et qui vend la nouveauté à tout intérêt à faire disparaître l'instrument de mesure. Quand l'important se fait socialement reconnaître comme ce qui est instantané, et va l'être encore l'instant d'après, autre et identique, et qui remplacera toujours une autre importance instantanée, on

peut aussi bien dire que le moyen employé garantit une sorte d'éternité de cette non-importance, qui parle si haut. » Si l'on se souvient du XVII^e siècle, c'est que surnagent encore une douzaine de figures célèbres. Mais dans un monde où la célébrité est promise et due à tous, que subsistera-t-il des siècles présents dans la mémoire des générations à venir, puisque chacun y est déjà célèbre ?

Un seul critère

Distinguer ce qui est important de ce qui ne l'est pas, ce qui est sérieux de ce qui n'est qu'un divertissement devient une impossibilité dans la société du divertissement où le divertissement et le succès médiatique sont justement l'unique critère de valeur. Le seul jugement de valeur d'une telle société est l'abolition du seul jugement de valeur qui pourrait déprécier tel ou tel. Toutes les marchandises sont égales. C'est ce qu'on appelle l'égalité des chances garantie par l'Etat. Et c'est seulement le succès qui établira la valeur de l'œuvre marchande.

Quel critique se soucie encore de porter un jugement sur la valeur d'une œuvre, autre que marchande, celle qui paraît au hit parade des meilleures ventes de la semaine ou du mois, opération qui ne nécessite de la part de l'esprit aucun travail particulier et dont s'acquitte fort bien la première machine à calculer qui se présente à portée de main ? Or si le critique littéraire s'abstient d'exercer son devoir de juger, la société, elle, continue, par l'entremise de ses clercs appointés, d'exercer son jugement à l'endroit de ceux qui ne pensent pas comme l'on doit penser au jour d'aujourd'hui.

On ne parle même plus de démagogie. La parole est retirée au ci-devant honnête homme, qui a fondu dans l'homme

moyen, pour être donnée à l'expert qui est un technicien au sens où Platon l'entendait, c'est-à-dire un homme qui sert les intérêts de celui qui le paie, donc un serf.

L'instant présent, disent les mystiques. Le sacrement du moment présent, disait le Père de Caussade. Le commerce et la publicité ont travesti le *carpe diem*, déjà assez équivoque en soi, en un : *achète et jouis*. Achète pour jouir plus. Tu seras consommateur ou tu ne seras pas. Ne vaut plus que ce que l'intérêt ou l'appétit individuel (ou collectif) commande, et tout est question d'opportunité. Chaque homme, chaque groupe, guidé par ses seules convoitises, s'érige en législateur absolu. La violence est le dernier recours.

Dans la société du spectacle, il n'y a plus de mur entre le privé et le public, entre le voyeur et l'exhibitionniste. La transparence est totale. Tout est montré, tout est vendu. Il n'y a plus, d'un côté, l'acteur debout sur la scène et, de l'autre, un peu plus bas, le spectateur assis sur son fauteuil qui regarde sagement la pièce. Il n'y a plus qu'un homme pluridimensionnel, à la fois auteur-acteur-spectateur de ses propres élucubrations. On comprend que l'Eglise ait interdit autrefois le prêt à intérêt et la représentation théâtrale. Elle pressentait qu'un jour le monde tout entier serait un théâtre et les hommes des comédiens. Si encore la pièce était bonne et bons les acteurs.

G. J.

La mue de la démocratie

Dominique Cardon,
La démocratie Internet.
Promesses et limites,
Seuil, Paris 2010, 102 p.

Tout familier de l'Internet devrait lire cet excellent essai du sociologue français Dominique Cardon. Mais plus encore, tout esprit qui se méfie du réseau. Le propos n'est pas technique, il est politique.

Le réseau Internet substitue à la démocratie représentative (des électeurs/des élus) une démocratie participative. Sur l'Internet, l'opinion publique ne passe pas par l'expression parlementaire, canalisée par des votes majoritaires. Elle n'est pas saisie non plus par des sondages, qui imposent leurs thèmes et leur rhétorique. Elle s'exprime de prime abord, sans cadre ni calendrier. Elle s'oriente selon des flux autonomes, soumise aux seuls contrôles des autres internautes. Comme l'écrit Dominique Cardon, le réseau Internet « élargit formidablement l'espace public ». De ce fait, il « transforme la nature même de la démocratie ».

Ce qui change ici, c'est que la séparation traditionnelle entre le privé et le public tend à s'effacer. Les notions de *visibilité* et de *publicité* (ou « caractère public ») se trouvent désormais découplées. Jusque-là, les médias géraient la séparation du privé et du public. Quelles que soient leurs propres orientations (du journal élitaire à la presse people), ils décidaient eux seuls de rendre visible ce qu'ils considéraient comme public. Dans son livre fondateur *L'espace public* (1962), Habermas lui-même avait peine à faire place à ce qu'il appelait les « opinions informelles » ou « opinions non

publiques » (convictions personnelles, récits d'expériences individuelles) qui ne jouaient selon lui aucun rôle critique dans le débat public.

Or l'Internet rend visible ce qui était tenu jusque-là comme non public. Sur les réseaux sociaux, par exemple, se donnent à lire des messages qui ne sont pas intrinsèquement destinés à tous. Cet accès à la visibilité contribue à « une démocratisation de la parole et de la critique », selon Dominique Cardon. « Ce sont désormais les internautes, ajoute-il, qui définissent eux-mêmes la frontière, souple et mouvante, du public et du privé. »

L'ouvrage se construit à partir de ce constat. Cardon rappelle l'esprit originel de l'Internet : l'intérêt des contributions est jugé selon la pertinence de leur contenu et non selon l'autorité supposée ou l'expertise certifiée de leurs auteurs. Il traite de la redistribution des cartes entre professionnel et amateur. Il développe des analyses passionnantes sur la zone « claire-obscur » où se tissent les liens nouveaux entre le privé et le public. Il voit bien les risques, les heurts et les écueils. Il reste optimiste : « Entendu comme principe démocratique, Internet est bien plus une chance qu'un danger, une aubaine qu'un péril. »

Daniel Cornu

Mystique de la non-violence

On dit de lui qu'il a suivi le même chemin que celui des prophètes. Né à Caluire en 1912, Jean Goss connaît une enfance de pauvre, marquée par de nombreux déménagements, à la limite de la misère matérielle. Un père inconstant, qui rêve de gloire car il a une voix magnifique et qui finira par abandonner sa famille, et une mère forte, profondément croyante, qui élèvera ses cinq enfants avec une constance admirable.

A 28 ans, il est mobilisé et il vit sur le front, en pleine Seconde Guerre mondiale, un événement mystique qui le marquera au fer rouge et qui changera totalement sa vie. Ce n'est que bien plus tard qu'il parviendra à mettre en mots cette expérience : « Le Christ ne m'est pas apparu comme une entité, une idée, une idéologie ou une religion. Il m'est apparu comme ce que je connaissais : l'homme. Et il portait un nom : amour, lequel n'était ni sentimental, ni romantique mais vérité et justice. »

Prisonnier en Allemagne pendant le reste de la guerre, il s'efforce de mettre en pratique cet amour, « son apostolat », et des liens très profonds vont se tisser entre lui et ses camarades. A la libération, riche de son passé de syndicaliste, il s'engage dans le Mouvement international de la réconciliation (MIR) et y rencontre sa future épouse. A eux deux, ils vont témoigner de la non-violence de l'Evangile. A Rome dans les années '50, lors de la guerre d'Algérie (il refuse son affectation dans l'armée, risquant la prison), dans les pays de l'Est où, en pleine

guerre froide, ils parlent en faveur du désarmement. Parents de deux enfants, ils font face au défi d'assurer cette double responsabilité de parents et de militants. Ce qui les mènera en Amérique Latine dans les années '60, en Asie et en Afrique dans les années '70 et '80.

Un de leurs grands combats fut celui du concile Vatican II où, face à une majorité d'évêques fermement attachés à la théologie de la « guerre juste », ils proposent une théologie de la paix, basée sur la non-violence de Jésus, et obtiennent le soutien de 70 personnalités dont des théologiens très renommés. Un événement inoubliable pour eux, générateur d'espoir, orienté vers l'avenir.

Vers la fin de sa vie, Jean Goss, qui avait tellement espéré la victoire de la non-violence après la chute des dictatures communistes, voit avec horreur les forces du mal se déchaîner à nouveau : c'est la guerre du Golfe en 1991... début d'une vague ininterrompue à ce jour de conflits régionaux pour la domination géopolitique et le contrôle des ressources.

Sa mort, en avril 1991, a suscité une vague de témoignages tous plus beaux et émouvants les uns que les autres. Pour cet homme hors du commun, il n'y avait plus d'amis ou d'ennemis mais une grande famille humaine dont Dieu est le Père, et le Christ, le frère. Ce livre, écrit par son épouse, est une sorte de diamant éclairé par « l'Autre Soleil », pour reprendre une expression d'Olivier Clément.

Marie-Luce Dayer

Hildegard Goss-Mayr, Jo Hanssens, Jean Goss, mystique et militant de la non-violence, Fidélité, Namur 2010, 136 p.

 ■ Religions

**Maurice Borrmans
Louis Gardet**

Philosophe chrétien des cultures et témoin du dialogue islamo-chrétien (1904-1986)
Cerf, Paris 2010, 370 p.

Comme à chacun de ses ouvrages, Maurice Borrmans partage érudition et expériences personnelles pour raconter l'autre, ici Louis Gardet. Cet ouvrage biographique - qui suit bien le récent *Prophètes du dialogue islamo-chrétien* sur Massignon, Abd-el-Jalil, Gardet et Anawati (Cerf, Paris 2009) - se divise en deux parties.

Une première, étoffée - peut-être un peu alourdie par les nombreuses notes qui reprennent des succédanés biographiques de maints auteurs ou des pans entiers de courriers privés - parcourt la vie de Louis Gardet, philosophe, spécialiste des cultures, et de sa mystique qui dessine une courbe. D'une part, un intellectuel un peu rebelle, un philosophe prolix et un islamologue spécialisé en mystique musulmane ; de l'autre, le converti au Christ, le Petit Frère André aux noms pluriels dans sa jeunesse, qui, paralysé, ne pourra guère plus écrire et lire sur la fin de sa vie.

La deuxième partie, elle, est un essai sur sa compréhension des musulmans et de l'islam, ainsi que sur son regard sur les cultures et les philosophies qui colorent l'islam d'ici et d'ailleurs. On appréciera particulièrement le chapitre sur les « exigences du dialogue » avec, en leitmotiv, cet adage : c'est en dialoguant qu'on apprend ce qu'est le dialogue... Oser la rencontre, favoriser les échanges simples, voilà le début du vrai dialogue interreligieux que la vie de Gardet illustre, et que l'écriture de Borrmans révèle avec clarté.

Thierry Schelling

**Fabrice Hadjadj, Fabrice Midal
Qu'est-ce que la vérité ?**

Salvador, Paris 2010, 120 p.

La *disputatio* qui s'est tenue dans la nef de la cathédrale de Rouen le 4 juin 2010 a réuni deux philosophes d'origine juive : Fabrice Hadjadj, converti au christianisme, et Fabrice Midal, qui enseigne la méditation bouddhiste. La question que posait Pilate à Jésus est-elle toujours d'actualité ? Jésus s'est tu ;

les deux philosophes essaient d'y répondre. Pour Fabrice Midal, ébloui par Claude Monet peignant la cathédrale de Rouen, la vérité advient comme une cathédrale. Elle est « ce qui, faisant effraction, met au monde et libère ». Elle est hors de la société actuelle du divertissement. Elle est « poésie, incendie de l'amour ». Pour Fabrice Hadjadj, elle est dans l'écoute d'une voix, dans la contemplation d'un visage. « La vérité, on l'enseigne sans doute mais plus encore, on en saigne. » Ainsi le Christ a pu dire à Pilate : « Quiconque est dans la vérité écoute ma voix. »

Le débat qui a suivi les deux interventions a débouché sur la mystique : la vérité de la souffrance chez Bouddha, l'anéantissement du moi, la mystique de Madame Guyon (qui a bouleversé Fabrice Midal quand il l'a découverte) et la recherche du réel... Les deux philosophes semblent se retrouver dans « la nudité extrême d'un homme qui ne sait plus rien et qui rentre nu dans l'existence ».

Impossible de conclure ! Car la vérité est toujours en avant, au-delà et sera l'objet de beaucoup d'autres débats.

Marie-Thérèse Bouchardy

 ■ Spiritualité

**Maurice Bellet
Minuscule traité acide de spiritualité**
Bayard, Paris 2010, 100 p.

L'auteur est prêtre et philosophe flottant dans une liberté qui engendre la méditation et la légèreté du souffle vivifiant apporté par le poids des années. Son livre montre un langage en apesanteur, détaché, provocateur et surtout profond, comme les apophtegmes des Pères saints courageux, qu'il envie et appelle avec force à imiter. Pour l'auteur, l'Eglise a perdu le pouvoir temporel, ses dogmes sont contestés par certains chrétiens, il ne lui reste qu'à servir la Vérité. Son discours fait penser au Vieux qui, descendant de la montagne, sème les perles de sa réflexion et nous invite à supporter des contradictions, sans se noyer dans les contingences du moment historique. « Les choses se sont suffisamment aggravées pour que l'espoir soit permis. » Il nous offre un bouquet de mots *acides*, qui sont censés nous piquer afin de nous réveiller à la Bonne Nouvelle.

Dans un monde apparemment fou, d'où sainte la douleur de partout, Maurice Bellet parle des gens qui ont quitté notre prison commune, ont laissé leurs affaires dans la consigne d'une gare d'où aucun train ne part, des gens que l'avidité a quittés. Ils sont si pauvres que leur sourire est un trésor, leur parole une perle. Leur demeure dans le désert est une tente. Dans la vie, la tente représente le temple constitué de toute l'humanité, hommes et femmes marqués par la traversée du désert. Avec ces murs vivants, ils sont unis par le ciment de la tendresse. Il faut la mémoire la plus ardente et un très grand oubli pour qu'il soit donné aux choses de venir à neuf. Les joies peuvent alors surmonter toutes les tempêtes. Ce livre, on le lit comme un feu d'artifice qui illumine l'obscurité de la nuit et distille des faisceaux de Vie bienvenus par les temps que nous traversons.

Avec son traité, nous plongeons dans une fête de l'intelligence et du cœur, communiqué par celui qui a traversé les déserts et, à la fin, a trouvé la joie avec les humains porteurs du visage et la voix qu'il leur donne.

Enrico Bermejo

Jean-Philippe Calame
Dieu reconnu comme allié
Du Jubilé, Paris 2010, 246 p.

Le sous-titre de l'ouvrage rend bien compte de son projet : *La rencontre du Christ ressuscité dans l'accompagnement spirituel, la guérison intérieure, la croissance humaine*. Pasteur de l'Eglise réformée du canton de Neuchâtel, excellent connaisseur de la pédagogie ignacienne, en particulier des *Exercices*, l'auteur propose une large réflexion sur l'accompagnement spirituel des personnes désireuses de faire l'expérience de Dieu dans leur vie et en particulier des personnes blessées.

Il articule son propos en quatre parties bien distinctes : une introduction à la vie spirituelle, un enseignement sur l'accompagnement spirituel proprement dit, puis sur l'accompagnement plus spécifique des personnes blessées et, enfin, une dernière partie sur l'Eglise comme lieu de guérison, de croissance et de service.

L'expérience bien présente et la réflexion théologique se donnent la réplique, le pédagogue et le théologien se complètent pour

guider le lecteur dans sa découverte de l'accompagnement et du discernement spirituel. Des tableaux, des pauses bibliques, des schémas explicatifs, des méditations offrent des espaces de respiration, tout en marquant les principales étapes.

Si les deux premières parties s'adressent largement à toute personne pratiquant l'accompagnement, la troisième, la plus longue et la plus technique, est presque affaire de spécialiste. Consacrée à l'accompagnement des personnes blessées, elle expose la pratique de la Fraternité du Bon Samaritain, dont l'auteur est membre. Loin des recettes bon marché, le chemin de réconciliation qu'elle décrit est aussi exigeant pour l'accompagnateur que pour la personne accompagnée.

La dernière partie sur l'Eglise, qui évoque le passage du cheminement individuel à la dimension communautaire, suggère une ecclésiologie originale et stimulante, fruit d'une grande sensibilité œcuménique. Ce qui n'est pas le moindre mérite de ce livre.

Pierre Emonet

■ Ethique

Patrick Le Gal
Sentinelles de la paix
Parole et Silence, Paris 2010, 322 p.

Ce livre rassemble pour l'essentiel les articles que l'évêque aux Armées françaises Mgr Patrick Le Gal a écrits pour la revue *Egmit*, le mensuel du diocèse aux Armées françaises. On retiendra au passage cette curiosité : un diocèse réservé aux Armées - avec pour cathédrale St-Louis des Invalides à Paris - dans un pays où les autorités politiques vantent le caractère strictement laïque de l'Etat.

Depuis la fin de la guerre froide et l'éclatement de l'Union soviétique, les armées du monde occidental n'ont plus pour mission prioritaire la défense du territoire national. Elles sont conçues et structurées pour projeter de la stabilité et de la sécurité dans des zones de conflits, par des opérations d'imposition ou de maintien de la paix. Une grande partie des articles de cet ouvrage est consacrée aux exigences chrétiennes dans l'exercice du métier des armes dans ce nouveau contexte géopolitique, d'où le titre *Sentinelles de la paix*.

Ce livre s'adresse aussi bien à ceux qui veulent se lancer dans le métier des armes ou le pratiquent déjà, qu'à un plus large public qui s'interroge sur les nouvelles missions des forces armées au service de la paix et leurs conséquences dans une optique chrétienne. Il est aussi destiné aux familles des militaires qui doivent supporter les conditions et la vie propres à l'engagement des armées : l'absence et l'angoisse causées par les risques du métier. Enfin, les officiers appelés à conduire des hommes et des femmes en opérations, donc à ordonner de donner la mort ou à engager la vie de leurs subordonnés, liront aussi se livre avec profit.

Car l'ouvrage évoque les valeurs propres de l'éthique militaire (sens du devoir et de l'obéissance, esprit de sacrifice, astreinte à une vie dans la rusticité) et les met en regard avec les exigences de l'engagement chrétien dans l'exercice du métier des armes. Un chapitre regroupe les textes consacrés à l'aumônerie militaire et le rôle des prêtres aux Armées. Il est complété par le portrait de quelques figures d'hier et d'aujourd'hui ayant des liens privilégiés avec le militaire (Jeanne d'Arc et Charles de Foucauld bien sûr, plus curieusement Jean le Baptiste et Thérèse de Lisieux).

Dominique Juillard

William Ossipow, Sebastian Aeschbach et Nadja Eggert

Mourir de soif auprès de la fontaine

Une éthique de l'accès aux médicaments dans les pays pauvres

Labor et Fides, Genève 2010, 224 p.

Certains problèmes sont particulièrement dramatiques. L'accès aux médicaments contre le sida est l'un d'eux. Sur les 33 millions de personnes porteuses du virus, 22 vivent en Afrique. Les malades y meurent simplement parce qu'ils ne peuvent pas payer les médicaments, trop chers pour eux. C'est la notion de justice qui est traitée dans ce livre à l'exemple de ce problème : d'abord en observant comment fonctionne l'industrie pharmaceutique, ses arguments pour justifier le monopole du brevet et le prix élevé des médicaments ; ensuite en posant la question des obligations qui incombent aux entreprises pharmaceutiques ; enfin en interrogeant les théories contemporaines de la justice. Les auteurs passent du particulier - le rôle des brevets dans la fixation des prix - au

général - la justice distributive à l'échelle du monde entier - et font découvrir aux lecteurs la pertinence de plusieurs théories contemporaines d'éthique sociale. Le résultat est convaincant.

S'appuyant notamment sur les travaux de la philosophe britannique Onora O'Neill, ils montrent que l'Etat a une obligation précise envers les porteurs du virus du sida démunis. Ils relèvent aussi que dans un monde globalisé, la société civile joue un rôle décisif. Certaines organisations sauvent des vies, d'autres font pression sur les Etats et les entreprises pour qu'ils assouplissent l'application des brevets. Elles concrétisent ainsi, en assumant leurs obligations, un droit à la santé qui, sans elles, resterait inappliqué.

Bien expliquées et étayées, les théories présentées sont compréhensibles et permettent de découvrir des réflexions qui vont bien au-delà de la question de l'accès aux médicaments.

Jean-Claude Huot

■ Eglise

Nathalie Duplan, Valérie Raulin
Les grandes heures de Solesmes

Presses de la Renaissance, Paris 2010, 264 p.

Les autrices semblent bien connaître la côte méditerranéenne, Marseille plus spécialement. D'une façon astucieuse, elles mettent en scène un vieux moine qui, sentant sa fin toute proche, écrit à son frère jumeau vivant à Marseille où ils sont nés, pour lui parler de « son abbaye » qu'il aime tant et qui est située dans le nord, dans la Sarthe.

Sous sa plume, mille ans d'histoire se déroulent sous nos yeux, mille ans qui font revivre les grandes heures de Solesmes, puisque l'acte de sa fondation date d'octobre 1010. « Comme les Marseillais ont la réputation de beaucoup aimer les histoires », ce vieux moine va nous en conter en veux-tu en voilà. Et c'est tout simplement délicieux et passionnant. Ainsi, connaissez-vous l'origine du capuchon des moines ? Il vous le révélera. Une formule en latin du XII^e siècle prétend qu'« un monastère sans livres est comme une ville sans ressources », à quoi notre moine ajoute : « Une abbaye sans scriptorium est comme un château sans armurerie. » Le chemin parcouru depuis les lointaines tablettes d'argile ou les papyrus de l'Antiquité, en

passant par les parchemins des premiers siècles, est long et les monastères ont été le principal centre de production et de conservation de ce patrimoine scripturaire.

Mais ce qui le touche encore plus, c'est le chant grégorien auquel les moines de Solesmes se sont voués corps et âme, publiant plus de mille livres sur ce sujet : « S'attacher à l'évolution du grégorien, c'est plonger aux racines de l'Europe chrétienne et... le voyage est passionnant. »

Comme est passionnante la lecture de ce livre. Solesmes a dû affronter mille et mille difficultés, allant d'expulsions aux exils, en passant par les guerres et tant d'autres tracas. Mais, dit le vieux moine, en citant un père abbé qu'il admire, « Quand Dieu pousse, rien n'arrête ». Très beau livre, qui se termine avec la Règle de saint Benoît dans une version de 1913.

Marie-Luce Dayer

**Sous la direction de
Eric T. de Clermont-Tonnerre**

Marie de la Trinité

*Union à Dieu et filialité,
mystique et épreuve*
Cerf, Paris 2010, 246 p.

Sont présentées ici les interventions données lors de deux rencontres d'étude sur Marie de la Trinité. Son aventure spirituelle mérite d'être connue à travers ses écrits qui la racontent, car elle interroge le lecteur sur sa propre quête du divin.

Marie de la Trinité écrit quand il se produit un événement spirituel de rencontre avec le Seigneur, une vision, des paroles intérieures, un choc. Elle a besoin de le consigner dans ses *Carnets* car l'écriture lui permet de prolonger le bienfait de la rencontre. Elle nous fera part de la toute première grâce reçue le 11 août 1929 où elle comprit qu'en demeurant dans l'union avec Dieu, elle était appelée à être fille du Père.

Dans sa communauté de Dominicaines missionnaires des campagnes, elle sera une maîtresse des novices très attentionnée vis-à-vis de ses sœurs, attirant au sein de son Ordre de nombreuses recrues. On note, dans ses premiers écrits, un certain volontarisme, un certain perfectionnisme - mais il y aura une évolution. Dans les années '50, après sa dépression qu'elle appellera « l'épreuve de

Job », elle écrira à une amie : « Fais ce que tu peux, dans tes limites, nous en avons tous. Le parfait est propre à Dieu seul. »

Le vœu d'obéissance à sa Mère supérieure et le désir d'obéir à la lettre à ses conseillers spirituels engendreront de profondes angoisses. Marie de la Trinité fut aussi la proie pendant une dizaine d'années d'obsessions terrifiantes. Après divers essais auprès d'un certain nombre de praticiens, elle trouvera enfin en Jacques Lacan un psychanalyste qui l'aidera efficacement. C'est alors qu'elle développa sa propre rééducation, cherchant à acquérir indépendance et autonomie. Elle nous livre sa recherche dont la pertinence perdure : « Je me suis appliquée constamment, ces dernières années, à éduquer mon affectivité, à aimer vraiment, sincèrement, intérieurement, à recevoir les autres dans mon cœur. C'est si facile de se dispenser d'aimer en rendant service ! »

Monique Desthieux

■ Récit

Pierre Gisling et Robert Gerbex

Méditerranée entre clochers et minarets
Mon Village, Sainte-Croix 2010, 284 p.

C'est autour de la Méditerranée (avec un prologue en Bretagne pour tester la résistance du matériel et des humains) que Pierre, Maritou et leur fils Yvan sont partis avec « le désir de déchiffrer par le cœur d'abord une réalité qui, sur place, serait peut-être différente de celle qu'on nous a longtemps expliquée, si ce n'est imposée » : Maroc, Grèce, Crète, Rhodes, Egypte, Turquie et Venise.

Le récit est à deux voix : celle des voyageurs écrite par Pierre Gisling, pour restituer les images, les impressions, les sensations des lieux, et celle de Robert Gerbex, plus explicative et historique. Ce n'est pas un guide touristique, bien qu'axé principalement sur les sites visités et leur histoire. Entre vécu et réflexion, ils nous ouvrent à l'autre (étranger ou religion) dans la curiosité et l'empathie. Cela donne des sensations plutôt que des discours !

Marie-Thérèse Bouchardy

Dinosaures

« Dis, grand-maman, t'as quoi comme jeu sur ton téléphone ? » me demande Nolan du haut de ses quatre ans. Mon nouveau portable étant plein de fonctions inconnues, signalées par des symboles minuscules, donc indéchiffrables, j'avoue humblement mon ignorance. « Alors, tu peux allumer l'ordinateur et me mettre les crash de voitures ? » réclame le gamin. Je lui réponds que je ne sais pas du tout comment m'y prendre et lui propose d'aller dans sa chambre jouer avec ses jouets. Mais il refuse, sous prétexte qu'il y a tant de jouets dans sa chambre qu'il n'arrive pas à choisir (!), et que d'ailleurs la seule chose qui l'intéresse en cet instant, ce sont les crash de voitures sur l'ordinateur. Je lui rétorque que quand j'étais petite, je jouais avec de vrais jouets, vu que les ordinateurs n'existaient pas. Il ouvre des yeux comme des soucoupes. « Et il n'y avait pas de maisons non plus ? » s'inquiète-t-il. Je souris. « Si, il y avait des maisons, juste pas d'ordinateurs », expliqué-je. « Et des dinosaures, est-ce qu'il y en avait ? » questionne alors Nolan, très impressionné.

Sur le moment, bien sûr, ce mot d'enfant m'attendrit et me met en joie, et je m'empresse de répondre au bambin que les dinosaures sont morts depuis des milliers d'années, bien avant ma naissance ou celle de mes parents. S'ensuit une discussion animalière animée, où nous évoquons les espèces disparues et celles qui existent encore, après quoi nous parlons de la mort - mais ça, c'est une autre paire de manches ! C'est seulement le lendemain, en y réfléchissant, que je me dis que j'ai eu tort, à propos des dinosaures.

Il y en a encore plein sur cette terre, bien vivants, de toutes tailles et de toutes couleurs, de toutes origines et de tous langages. Oui, cher petit Nolan, quoi qu'en disent les paléontologues, les dinosaures sont parmi nous, on en rencontre à tout bout de champ, et même si certains d'entre eux, n'étant pas tombés dans l'informatique quand ils étaient petits, semblent parfois un peu dépassés par les événements, ils n'ont rien de vieux fossiles pour autant. D'ailleurs, il y a beaucoup de jeunes parmi eux, ce qui est fort réjouissant. Tu dois savoir toutefois que les dinosaures actuels sont quelque peu différents des anciens. Ils ne sortent pas du bois, armés de griffes et de crocs, comme dans Jurassic Park, et ils ne dévorent pas les gens. Lorsqu'on les croise dans la rue, on ne les identifie pas forcément, vu que ce n'est pas marqué « dinosaure » sur leur front.

Mais alors, me demanderas-tu, qu'est-ce qui fait d'eux des dinosaures, créatures anachroniques par excellence ? Eh bien ! disons que c'est principalement leur façon de marcher. Sur les chemins du monde, qui déçoit constamment leurs plus beaux rêves de justice, de liberté, d'amour, de vérité, les dinos d'aujourd'hui avancent à contre-courant, refusant d'oublier leurs rêves et de fermer leur gueule, s'obstinant à crier, à prier et à se démener pour que les choses changent. Et comme elles finiront par changer - telle est du moins ma foi - je crois que l'avenir appartient aux dinosaures, inéluctablement.

Gladys Théodoloz



Notre-Dame de la Route

Centre spirituel de formation et de réflexion

1752 Villars-sur-Glâne / Fribourg, tél. 026 409 75 00

Retraites ignatiennes

Retraite d'initiation aux Exercices spirituels de Saint Ignace de Loyola
26 juin - 02 juillet ~ di 18h00 - sa 13h00
avec *Luc Ruedin sj*

Retraite individuellement guidée
03 - 10 juillet ~ di 18h00 - di 13h00
29 juillet - 05 août ~ ve 18h00 - ve 13h00
04 - 11 sept. ~ di 18h00 - di 13h00
23 - 30 sept. ~ ve 18h00 - ve 13h00
avec *Bruno Fuglistaller sj*

Retraite itinérante
09 - 16 juillet ~ sa 18h00 - sa 13h00
avec *Beat Altenbach sj et Georges Lugon*

Retraite pour étudiants et jeunes professionnels
23 - 30 juillet ~ sa 18h00 - sa 13h00
avec *Beat Altenbach sj*

Retraite des 30 jours
31 juillet - 01 septembre
avec *Luc Ruedin sj*

Retraite ignatienne
"Qui nous fera voir le bonheur" Ps 4,7
14 - 21 août ~ di 18h00 - di 09h00
avec *Louis Christiaens sj et une équipe*

Ignatian retreat in English
21 - 27 août ~ di 18h00 - sa 13h00
avec *Beat Altenbach sj*

Retraite ignatienne avec jeûne complet
11 - 22 septembre ~ di 18h00 - je 13h00
avec *Luc Ruedin sj et Marie-Thérèse Ingold*



Haltes spirituelles

Escapades spirituelles
10 - 13 juin ~ ve 18h00 - lu 16h00
avec *Bruno Fuglistaller sj*

Atelier icônographie
01 - 06 août ~ lu 10h00 - sa 17h00
avec *Tatiana Chirikova*

Clown par Foi
04 - 09 sept. ~ di 13h30 - ve 13h30
avec *Christel Rousseaux et Luc Ruedin sj*

Calligraphie et Enluminure
13 - 16 sept. ~ ma 09h00 - ve 17h00
avec *Gérard Touzé*

Bible

Comment l'Évangile est devenu Eglise
12 mai ~ je 09h00 - 16h00
avec *Jean-Bernard Livio sj*

Vendredi biblique
13 mai et 17 juin ~ ve 09h00 - 16h30
avec *Jean-Bernard Livio sj*

Couples et familles

Week-end de préparation au mariage
27 - 29 mai ~ ve 20h00 - di 16h00
25 - 27 nov. ~ ve 20h00 - di 16h00
avec *Xavier Maugère et Bruno Fuglistaller sj*

Vacances spirituelles en famille
19 - 24 juillet ~ ma 18h00 - di 13h00
avec *Luc Ruedin sj*

Chemin des Eaux-Vives 17, CH-1752 Villars-sur-Glâne / FR, tél. 026 409 75 00, www.ndroute.ch

JAB
CH-1227 Carouge
PP/Journal

FÊTES DE LA FOI

Baptême
Communion
Confirmation

librairie
saint-paul



Pérolles 38
1705 Fribourg
T 026 426 42 11
F 026 426 42 00
librairie@st-paul.ch

Livres
Objets religieux
CD et DVD

